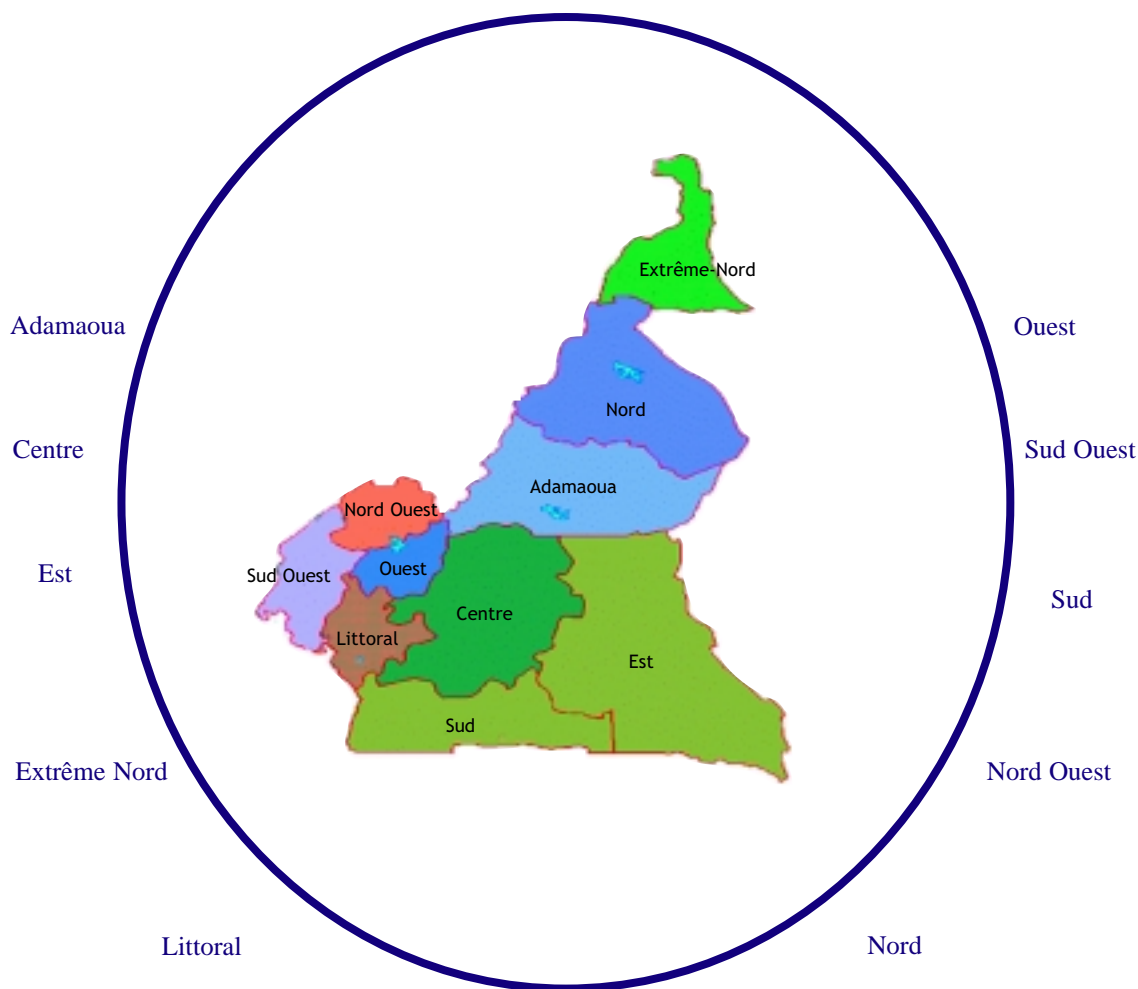


République *du* Cameroun



SOMMAIRE

				page
<i>Liste des abréviations</i>				ii
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (O.M.D): <i>Avant-Propos du 2^{ème} Rapport de Progrès au Cameroun</i>				iii
APERÇU DE LA SITUATION: Progrès du Cameroun vers les O.M.D.				v
Contexte de développement du Cameroun				vii
N ^{os}	O.M.D	N ^{os}	CIBLES	
1	ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM	1	Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	1
		2	Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	3
2	ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	3	Donner à tous les enfants au Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	5
3	PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES	4	Éliminer d'ici 2005, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, et si possible à tous les niveaux d'enseignement	7
4	REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE	5	Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	9
5	AMELIORER LA SANTE MATERNELLE	6	Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle	11
6	COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALU- DISME ET D'AUTRES MALADIES	7	Stopper d'ici 2015, la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	13
		8	Avoir maîtrisé d'ici 2015, le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance	15
7	ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE	9	Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	17
		10	Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	19
		11	Améliorer sensiblement d'ici 2020, l'habitat des camerounais	21
8	METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT	12	Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	23
		13	Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin	25
		14	Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication soient accordés à tous	27
ANNEXE 1- Évaluation de la situation: capacités de suivi et d'évaluation des buts de développement				29
ANNEXE 2- Les domaines de coopération dûment approuvés par le Gouvernement du Cameroun et les Agence de l'ONU				30

LISTE DES ABREVIATIONS

BIT	Bureau International du Travail
CAMTEL	Société Camerounaise des Télécommunications
CAPP	Centre d'Approvisionnement Pharmaceutique Provincial
CDC	Cameroon Development Corporation
CENAME	Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CPR	Country Procurement Review
CTS	Comité Technique de Suivi des programmes économiques
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPT	Éducation Pour Tous
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
GNLP	Groupe de Travail National pour la Lutte contre le Paludisme
GTZ	Agence de Mise en Œuvre de la Coopération Allemande au Cameroun
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Équipements des Terrains Urbains et Ruraux
MINEDUC	Ministère de l'Éducation Nationale
MINEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINEFI	Ministère de l'Économie et des Finances
MINEPAT	Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire
MINPAT	Ministère des Investissements Publics et de l'Aménagement du Territoire
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONAPHARM	Office National Pharmaceutique
ONU	Organisation des Nations Unies
PCA	Pharmacie Centrale d'Approvisionnement
PNG	Programme National de Gouvernance
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPN	Politique Pharmaceutique Nationale
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PSNLP	Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SYSNAME	Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
MDG	Millennium Development Goal
SURF	Sub-Regional Knowledge Facility

Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D.) :

Avant-propos du 2^{ème} Rapport de progrès au Cameroun

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Au Sommet du Millénaire de Septembre 2000 à New York aux Etats Unis, les représentants de 191 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire. Parmi les 191 représentants les Etats membres, se trouvaient 147 Chefs d'Etat et Gouvernement (dont le Chef d'Etat du Cameroun). Cette Déclaration se concentre sur les préoccupations que suscitent la paix, la sécurité, et le développement, y compris dans les domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle vise à intégrer dans un programme d'ensemble, une diversité d'objectifs de développement complémentaires et qui se renforcent mutuellement. Ces objectifs ainsi que les objectifs de développement international issus des conférences et sommets mondiaux des années 90 sont analogues mais différents cependant sous certains aspects. Récemment, les diverses catégories d'objectifs ont été regroupées sous l'appellation d'"Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)". Ces objectifs sont :

- * Eliminer la pauvreté et la faim
- * Assurer l'éducation primaire universelle
- * Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- * Réduire la mortalité infantile
- * Améliorer la santé maternelle
- * Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- * Assurer un environnement viable
- * Créer un partenariat mondial pour le développement

Ces huit (8) objectifs sont assortis de dix-huit (18) cibles chiffrées qui doivent être atteintes dans un délai de 25 ans, entre 1990 et 2015. Des indicateurs appropriés ont été retenus pour mesurer les progrès accomplis dans chaque domaine.

Le suivi des OMD se fait aussi bien à l'échelon mondial qu'à l'échelon national. A l'échelon mondial, le Secrétaire Général des Nations Unies doit rendre compte tous les ans à l'Assemblée Générale des Nations Unies des progrès accomplis dans la réalisation des OMD, et devra présenter un rapport plus détaillé tous les 5 ans. Au niveau National, les rapports consacrés aux OMD contribueront à mobiliser les partenaires au développement pour les OMD. L'Equipe pays des Nations Unies sous la conduite du Coordonnateur Résident est appelée à appuyer le Gouvernement dans le suivi des progrès et dans l'établissement des rapports relatifs aux OMD.

C'est dans ce contexte que le Cameroun a publié en juin 2001 un Rapport de progrès dans la réalisation des OMD. En tant que l'un des précurseurs dans ce domaine, le Cameroun, à travers le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies, a co-organisé avec le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies d'Ethiopie, en Juin 2002 un Forum Régional consacré à la campagne pour l'action en faveur des OMD. Ce Forum qui réunissait les représentants (Gouvernement, Nations Unies, Société civile, Secteur privé et media) des quatorze (14) pays de l'Afrique Centrale et de l'Est, a donné lieu à l'élaboration d'un Agenda des OMD par Pays. L'Agenda du Cameroun qui s'inspire de la stratégie des Nations Unies pour les OMD s'articule autour de quatre (4) principales composantes :

- * la mesure et le suivi/évaluation des progrès vers la réalisation des OMD
- * l'évaluation de ce dont le Cameroun aura besoin (en termes de politiques, d'interventions et d'assistance) pour atteindre les OMD en 2025
- * les conseils pour des actions et campagnes en faveur des OMD
- * l'intégration des OMD dans les processus de développement national tels que le DSRP complet.

Motivée surtout par la publication récente des résultats de l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM II), la production du deuxième Rapport national de progrès vers la réalisation des OMD rentre dans le cadre de la première composante de l'Agenda national des OMD.

PROCESSUS DE PRODUCTION DU DEUXIEME RAPPORT NATIONAL DE PROGRES DES OMD

Il s'agit d'un processus participatif qui a été essentiellement géré par trois (3) entités :

- * le Steering Committee
- * le Groupe-Conseils
- * la Task Force

Conduit par son Excellence **M. Martin Aristide Okouda**, Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation et l'Aménagement du Territoire, (côté Gouvernement) et **Patricia de Mowbray** Coordonnateur Résident des Nations Unies, (côté Equipe pays des Nations Unies), le Steering Committee était chargé de superviser le processus de production du Rapport et de valider le Document.

Regroupant tous les Points focaux des OMD des Agences du Système des Nations Unies opérant au Cameroun, des ministères sectoriels clés pour les OMD, des représentants du secteur privé, des media, de la société civile, et des milieux académiques, le Groupe-conseils était chargé entre autres de faciliter le travail technique de rédaction des drafts de Rapport, de faire les commentaires sur le contenu du draft de Rapport, de rendre compte à leur hiérarchie respective, de faciliter l'appropriation nationale du Rapport produit et de conseiller comment mieux bâtir les partenariats pour réaliser les OMD, mieux intégrer les OMD dans les activités de développement et de mieux construire une capacité nationale statistique de suivi/ évaluation des OMD.

Enfin, la Task Force qui a effectué tout le travail technique de production de ce Rapport de progrès était composée de :

- * **M. Pascal Kengne**, Chef de la Division de la Planification et du Développement au MINEPAT, Point focal des OMD des partenaires du Gouvernement
- * **M. Joseph Tedou**, Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale au MINEPAT
- * **M. Marcellin Ndong Ntah**, Conseiller en Développement au PNUD et Point focal des OMD
- * **M. Jean Claude Nzetchou**, Personne-Ressource
- * **Mme Anne-Colette Ngo Mbock**, Coordination Associate au PNUD
- * **M. Quentin Eboa Nda**, Assistant de Recherche

Le processus de production de ce Rapport qui a bénéficié du concours du " Central and Eastern Africa MDG facility du SURF d'Éthiopie " a donné lieu également à un Atelier Technique de validation du Rapport qui s'est tenu le 03 décembre 2002 à Yaoundé. Cet Atelier a réuni tous les partenaires clés de développement (Gouvernement, Bailleurs, Secteur privé, Société civile).

Les observations recueillies lors de cet Atelier ainsi que celles reçues du Réseau électronique mondial de connaissances des Nations Unies, ont été prises en compte dans la version finale de ce Rapport qui a été approuvée par le Steering Committee.

CONTENU DE CE RAPPORT

A un peu plus d'un an d'intervalle entre les deux Rapports, et compte tenu de la capacité nationale en matière de collecte, de traitement et diffusion de l'information statistique, le contenu de ce Rapport n'aurait pas été significativement différent du premier n'eût été la publication au premier semestre de l'année 2002, des résultats de la deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM II). Ce Rapport s'est beaucoup inspiré des résultats et des analyses thématiques de cette enquête, ainsi que du projet de DSRP complet et des

stratégies sectorielles déjà élaborées (Santé, Education, Développement rural, etc..)

Après avoir intégré entièrement les préoccupations contenues dans le 1er Rapport de progrès, celui-ci aborde au total 14 cibles sur les 18 recensées internationalement; ce qui constitue en soit un progrès au niveau du Cameroun dans la mise en œuvre et le suivi de la Déclaration du Millénaire. Comparé au premier, ce Rapport intègre cinq (5) nouvelles cibles relatives au paludisme et autres grandes maladies, aux médicaments essentiels, à l'habitat, à l'emploi jeune et aux Technologies de l'Information et de la Communication.

EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI/EVALUATION DES OMD

Un aperçu général montre que l'environnement de mise en œuvre des OMD au Cameroun reste certes peu favorable dans l'ensemble, mais en pleine amélioration. Les prestations de l'appareil statistique sont encore moyennes, aussi bien pour la collecte que pour l'analyse des données. Force est de constater pour le déplorer que l'élaboration des politiques n'intègre pas suffisamment les statistiques disponibles, si oui elles ne sont pas prises en compte dans leur mise en œuvre. Toutefois avec la finalisation en cours du DSRP complet, l'on note avec satisfaction que le suivi/évaluation des OMD au Cameroun s'intègre parfaitement dans les mécanismes de suivi/évaluation du DSRP qui sont en train d'être mis en place. Par ailleurs, par rapport aux indicateurs statistiques disponibles, la situation dans les secteurs sociaux qui s'est dégradée avec la persistance de la crise économique de la décennie écoulée, reste encore préoccupante.

Un autre aspect qui contribue à la réalisation de ce progrès, c'est la prise en compte des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs. Cette rubrique s'est appuyée sur les ressources disponibles et à mobiliser. Ainsi perçues au double plan intérieur et extérieur, ces ressources sont généralement de quatre ordres : humaines, matérielles, financières et institutionnelles.

En ce qui concerne les ressources financières et matérielles, il a été constaté que la mise en œuvre de l'initiative PPTE a permis de dégager des ressources additionnelles importantes, destinées à financer les projets ayant un impact positif direct et mesurable sur la réduction de la pauvreté.

Quant aux ressources humaines et institutionnelles, le pays présente un réel besoin en renforcement des capacités à tous les niveaux par la formation et le recyclage pour ce qui est des ressources humaines, et par la coordination et l'appui technique et de gestion pour le volet institutionnel.

APERÇU DE LA SITUATION¹ : Progrès du Cameroun vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement

BUTS	LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT SERONT-ILS ATTEINTS ?				ETAT DE L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN			
PAUVRETÉ EXTRÊME Réduire de moitié la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté entre 1990 - 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
FAIM Réduire de moitié la proportion des enfants de moins de cinq ans souffrant d'une insuffisance pondérale (ou de la malnutrition pondérale) d'ici 2015	Probab- lement	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
UNIVERSALITE DE L'EDUCA- TION PRIMAIRE Assurer une éducation primaire pour tous à l'horizon 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
ÉGALITE ENTRE LES GENRES Assurer l'égalité d'accès des garçons et des filles dans l'enseignement pri- maire et secondaire d'ici 2005	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
MORTALITÉ INFANTILE Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans d'ici 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
SANTE DE LA REPRODUCTION Réduire de trois quarts la mortalité maternelle d'ici 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
VIH/SIDA Stopper et inverser la tendance de la propagation du VIH/SIDA d'ici 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
PALUDISME ET AUTRES FLEAUX Combattre le paludisme, la tubercu- lose et les autres fléaux qui affligent la population	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
SOUTENABILITE DE L'ENVI- RONNEMENT Renverser d'ici 2015 la tendance à la destruction des ressources environ- nementales	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible s'amé- liorant	Faible
INFRASTRUCTURES DE BASE Réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable d'ici 2015	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
HABITAT DECENT Améliorer les conditions de vie des personnes vivant actuellement dans des taudis d'ici 2020	Probable- ment	Potentiel- lement	Invraisembla- blement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible

¹ Ce tableau est la synthèse d'une évaluation exprimée au cours d'un atelier qui a impliqué le Gouvernement, les Responsables Sectoriels, les ONG, la Société Civile et les autres Partenaires au Développement.

<p>EMPLOIS Formuler et appliquer des stratégies donnant aux jeunes, une chance réelle de trouver un travail décent</p>	<p>Probable- ment</p> <p>Potentiel- lement</p> <p>Invraisembla- blement</p>	<p>Manque de données</p>	<p>Fort</p> <p>Moyen</p> <p>Faible mais s'améliorant</p> <p>Faible</p>
<p>MEDICAMENTS ESSENTIELS Faciliter l'accessibilité de tous, en particulier les plus vulnérables, aux médicaments essentiels</p>	<p>Probable- ment</p> <p>Potentiel- lement</p> <p>Invraisembla- blement</p>	<p>Manque de données</p>	<p>Fort</p> <p>Moyen</p> <p>Faible mais s'améliorant</p> <p>Faible</p>
<p>TECHNOLOGIES (TIC) Faire en sorte que leurs avantages soient bénéfiques à tous</p>	<p>Probable- ment</p> <p>Potentiel- lement</p> <p>Invraisem- blablement</p>	<p>Manque de données</p>	<p>Fort</p> <p>Moyen</p> <p>Faible mais s'améliorant</p> <p>Faible</p>

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN

1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situé en Afrique Centrale, le Cameroun est au croisement de l'Afrique Équatoriale du Sud et de l'Afrique Tropicale du Nord. Il partage une frontière commune avec le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord-Est, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale au Sud. Il a une côte de 402 km en bordure du Golfe de Guinée, une superficie de 475 650 km² dont 466 464 km² de terre et le reste constitué d'eau (y compris les affluents, les fleuves et les lacs). Ces limites et cette superficie ont été confirmées en octobre 2002, par le verdict de la Cour Internationale de Justice de la Haye, dans le conflit qui opposait la République du Cameroun à la République Fédérale du Nigeria, à propos de la Presqu'île de Bakassi.

2 - HISTOIRE ET POLITIQUE

Découvert par les Portugais, le Cameroun a connu trois Administrations Coloniales : celle de l'Allemagne, de la France et de la Grande Bretagne.

Après une longue période de régime de parti unique au lendemain de l'indépendance, le multipartisme est réintroduit au Cameroun par la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990. Après la révision de la Constitution en 1996, le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de sept ans renouvelable une fois. Le Président Paul Biya, au pouvoir depuis le 6 novembre 1982, a été élu en 1997 pour un mandat de 07 ans dans le cadre de la nouvelle Constitution ; son parti politique le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais est largement majoritaire à l'Assemblée Nationale depuis le mois de septembre 2002 avec 149 sièges sur 180.

3 - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

STRUCTURELLES DE L'ECONOMIE

Le Cameroun jouit d'une grande diversité de climats, de reliefs et de végétations favorables à l'agriculture. Les productions agricoles vivrières (maïs, manioc, banane plantain, macabo, riz, mil et sorgho, etc.) et de rente (cacao, café, coton, caoutchouc, banane, ananas, etc.) font de l'agriculture camerounaise la plus riche d'Afrique Centrale. Les ressources pétrolières et forestières s'ajoutent à celles d'origine pastorale et agricole pour constituer des arguments de poids en faveur d'une base industrielle sur laquelle le pays pourrait miser pour accélérer son développement.

L'économie camerounaise repose de manière relativement équilibrée sur les trois secteurs institutionnels traditionnels que sont l'agriculture, l'industrie et les services. Depuis la reprise économique amorcée au cours de l'exercice 1994/1995, ces secteurs ont constamment représenté 23 à 25% du PIB en francs courants pour le secteur primaire, 26 à 30% pour l'industrie et 40 à 45% pour les services.

4 - APRES UNE DECENNIE DE CRISE

ECONOMIQUE AU CAMEROUN

Après une période de croissance soutenue que le Cameroun a connu jusqu'au milieu de la décennie 80, la situation s'est dégradée à partir de 1986 et le pays a sombré dans une profonde crise économique. Cette crise économique s'est principalement manifestée par la chute des revenus, la dégradation des infrastructures économiques et sociales, la dépravation de l'offre des services sociaux et la perte des emplois. La restructuration des entreprises des secteurs public et parapublic d'une part, le gel des recrutements à la fonction publique et les mesures d'allègement des effectifs d'autre part, ont engendré une forte montée du chômage qui a affecté principalement les jeunes et les femmes. Par conséquent, le revenu par tête a diminué de moitié et la situation est restée préoccupante jusqu'à la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994.

À partir de 1994, l'ajustement monétaire conjugué avec les mesures de politiques économiques internes ont permis d'infléchir la tendance. Depuis 1997, année de la signature du Premier Programme Triennal avec le FMI, appuyé par une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR), le pays a accompli de réels efforts d'ajustement et le chemin de la croissance est perceptible. Les performances économiques encourageantes se manifestent aussi bien sur le plan macroéconomique que sur le plan des réformes structurelles et sectorielles; le Produit Intérieur Brut (PIB) a cru à un taux moyen annuel de 4,5% en termes réels sur les quatre dernières années; l'inflation a été maîtrisée à moins de 3% de 1997 à 2000; l'accroissement des dépenses publiques, accompagné d'une mobilisation accrue des recettes fiscales s'est traduit par l'amélioration du solde budgétaire. Devant une situation où le Cameroun faisait face à une dette extérieure insoutenable, ces progrès ont permis que le pays soit déclaré éligible à l'initiative PPTE en octobre 2000 ; suite à cette admission, un Second Programme, allant du 1er octobre 2000 au 30 septembre 2003, appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), a été signé avec le FMI et devrait permettre au Cameroun d'amorcer la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté avant de franchir le point d'achèvement projeté à la fin dudit programme. Au point d'achèvement le Cameroun s'attend à une réduction du stock de sa dette extérieure de l'ordre de 1400 milliards de francs CFA soit environ 2 milliards de dollars.

En perspective, le taux de croissance restera positif, il est estimé déjà à 4,6% pour l'exercice budgétaire 2001/2002, l'activité économique étant soutenue par les politiques économiques internes et les retombées de l'oléoduc TCHAD-CAMEROUN. Mais il est à craindre que le déficit dans la production de l'énergie électrique ne compromette la poursuite de la politique de diversification industrielle, qui vise à améliorer la compétitivité de l'économie et son insertion réussie dans le marché mondial.

5 - PERCEPTION DE LA PAUVRETE EN 2001

L'enquête sur les conditions de vie des ménages en 1996 (ECAM I) avait fourni des indications édifiantes sur l'ampleur de la pauvreté au sein des populations camerounaises. Les résultats de cette enquête révélaient que la pauvreté touchait alors 50,5% de la population camerounaise, ce qui représentait près de 6,5 millions d'habitants.

L'enquête ECAM II a permis de noter qu'en 2001 et sur le plan monétaire, l'incidence moyenne de la pauvreté au niveau national était de 40,2%. Entre les deux enquêtes il y a eu un recul de la pauvreté (voir encadré ci-dessous). Les profils de pauvreté monétaire observés en 1996 et 2001 ne sont pas directement comparables. Pour y parvenir, des travaux d'ajustement des deux enquêtes ont été effectués, de manière à prendre en compte les différences dans les questionnaires, la méthode de collecte des données et les concepts retenus dans le calcul des indicateurs. Sur cette base, il apparaît que l'incidence de la pauvreté monétaire a reculé de 13,1 points entre 1996 et 2001.

Malgré ce constat, on note que l'impact de la reprise économique reste peu significatif sur les conditions de vie des populations. En effet, quatre camerounais sur dix vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Les indicateurs d'accès aux services sociaux de base et le niveau de revenu restent encore faibles. Une situation de chômage endémique tend à s'installer sur le marché du travail. La situation des secteurs de l'éducation et de la santé est également préoccupante. La pandémie du VIH/SIDA gagne du terrain. En guise de réponse à cette situation, le Gouvernement a formulé des objectifs ambitieux et des stratégies détaillées de réduction de la pauvreté.

PERCEPTION DE LA PAUVRETE EN 2001:

DES PROGRES OBSERVES ENTRE 1996 ET 2001, MAIS ATTENTION A LA REPARTITION

À partir des résultats des deux enquêtes sur les conditions de vie des ménages au Cameroun (ECAM I et ECAM II), réalisées respectivement en 1996 et 2001, l'on note un recul de la pauvreté entre les deux dates.

Au regard des seuils de pauvreté définis dans l'analyse de l'enquête ECAM II, on peut noter que 6 217 058 personnes sur une population totale estimée à 15 472 557 habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit une incidence de la pauvreté moyenne nationale de 40,2%, ce qui signifie que 4 personnes sur 10 au niveau national vivent dans la pauvreté, vue sous l'angle monétaire.

Parlant des ratios et plus particulièrement de l'intensité de la pauvreté qui représente la part moyenne de revenu par rapport au seuil de pauvreté que doit fournir chaque habitant pour sortir les pauvres de leur situation, elle a reculé de 13,1 points entre 1996 et 2001. Cette baisse est plus forte dans les zones urbaines par rapport au milieu rural. La décomposition des indicateurs montre que ce recul de la pauvreté est beaucoup plus imputable à la croissance économique. Elle contribue pour 80% à la modification de l'incidence de la pauvreté alors que le facteur redistribution a plutôt tendance à aggraver l'intensité de la pauvreté.

Au plan des inégalités, la situation ne s'est pas véritablement améliorée entre 1996 et 2001. Les plus riches consomment en moyenne toujours 7 fois plus que les plus pauvres. À l'examen de l'indice de GINI et du coefficient de variation, il apparaît qu'il subsiste une grande dispersion des revenus; ce qui traduit une distribution inégalitaire persistante de ces derniers entre les populations.

Source: MINEFI/DSCN: Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, éd. août 2002

6 - UN ENJEU MAJEUR POUR LE CAMEROUN: L'ADMISSION AU POINT D'ACHEVEMENT DE L'INITIATIVE PPTE, D'IMPORTANTES DECISIONS ATTENDUES.

Compte tenu du retard accusé dans certains volets du programme de réformes, des incertitudes sont perceptibles à l'approche de l'échéance du point d'achèvement. Pourtant le Cameroun attend l'équivalent d'environ deux milliards de dollars dans le cadre de l'allègement direct de la dette extérieure, puisqu'il s'agira d'un traitement du stock, et autant de retombées financières à moyen terme sinon plus dans le cadre des initiatives bilatérales.

La date d'achèvement du Troisième Crédit d'Ajustement Structurel (CAS III), initialement prévue pour le 30 juin 2002, vient d'être prorogée d'un an. Cette prorogation devrait permettre au Cameroun de boucler le programme en cours d'exécution avant de franchir le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Des progrès ont été observés ces derniers temps dans sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les volets Forêts, Transports et Privatisations.

Pour ce qui est des forêts, afin de compléter les mesures visant la gestion durable de la ressource forestière, la surveillance de l'exploitation forestière est réalisée en collaboration avec des professionnels indépendants, ayant une expérience avérée et une bonne connaissance du milieu. Le Gouvernement a signé une convention de collaboration pour l'élaboration d'une base de données cartographiques, afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre de la politique d'aménagement forestier ; il a également signé un contrat avec une ONG, observateur indépendant en vue d'assurer la transparence des opérations de contrôle et de renforcer les capacités opérationnelles des services de contrôle. Pour compléter les engagements pris dans le cadre des réformes, de nouvelles missions seront attribuées à la nouvelle structure en création, qui sera appelée à remplacer l'ONADEF (Office National de Développement des Forêts), en vue d'orienter son action vers une spécialisation accrue dans le développement communautaire.

S'agissant des privatisations, l'heure est à la définition de nouvelles stratégies pour les entreprises relevant encore du porte-feuille de l'Etat admises à la privatisation, en vue du transfert de leur gestion au secteur privé d'ici à la fin du programme triennal. Trois entreprises concernées sont : la Cameroon Development Corporation (CDC), la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) et la Société Camerounaise des Télécommunications (CAMTEL). La SNEC est dirigée par un Administrateur provisoire qui a pour principale mission de finaliser son processus de privatisation. Une nouvelle stratégie de privatisation va être développée pour la CAMTEL après l'échec de la première procédure dont l'appel d'offre n'avait pas été concluant. En ce qui concerne la CDC,

un adjudicataire provisoire a été désigné pour la filière Thé et les négociations sont bouclées. Une nouvelle stratégie sera également développée pour les autres filières en vue de parachever leur privatisation.

Dans le secteur des transports, les actions attendues sont relatives aux activités portuaires, notamment en ce qui concerne la réduction des délais de passage des marchandises, le transfert des activités commerciales et industrielles au secteur privé et la finalisation de la liquidation de l'ex-Office National des Ports du Cameroun (ONPC).

Au regard de ces progrès, la question de savoir si toutes les réformes seront menées à temps dans la perspective du point d'achèvement projeté pour fin 2003 peut paraître superflue, mais trouve toute sa raison d'être quand on prête un peu plus d'attention aux engagements pris dans le cadre du programme appuyé par le FMI à travers la Facilité pour la Réduction

de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) en cours d'exécution. Il s'agit notamment des réformes dans la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dont les volets relatifs à la Gouvernance, la Santé, l'Education, le programme SIDA et les Infrastructures ne sont pas nécessairement faciles à mettre en œuvre de façon satisfaisante dans les douze prochains mois. Un constat est déjà clair, au début de la 3e et dernière année du Programme, sur un budget prévisionnel de 213 milliards de francs CFA à dégager de la mise en œuvre de l'initiative PPTE, les recettes ont été réalisées à plus de 50% alors que les dépenses atteignent à peine 2 milliards de FCFA.

Préoccupé par cette situation et pour palier à certaines imperfections, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a mis en place un Comité chargé de s'assurer du respect des engagements du Cameroun pour franchir ce point d'achèvement.

Indicateurs	Valeur	Année
Population	15,5 millions	2000
Taux de croissance de la population (annuel)	2,87 %	2000
Taux d'urbanisation	50,14 %	2000
Espérance de vie à la naissance	59 ans	2000
PIB par tête (US\$) (Estimation)	524	2000/01
Taux de croissance économique annuel (Estimation)	4,6 %	2001/02
Taux d'inflation	4,4%	2001
Dette extérieure (FCFA) en % du PIB (Estimation)	74,8 %	2000/01
% de la population en dessous du seuil de pauvreté	40,2 %	2001
Prévalence du SIDA chez les adultes	11,8 %	2002
Population ayant accès à l'eau potable	50,5 %	2001
% d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale	22,2 %	1998
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 nais. vivantes)	150%	1993-1998
Taux d'incidence du paludisme dans les groupes cibles	45,9%	1997
Couverture d'immunisation	29,4%	1998
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire	82,1 %	1997/98
Taux brut de scolarisation dans le primaire	82,8 %	2001
Taux net de scolarisation dans le primaire	78,8 %	2001

GOVERNANCE

Issu d'un processus participatif d'élaboration initié par les pouvoirs publics avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, le Programme National de Gouvernance (PNG) du Cameroun fut adopté par le Comité de pilotage présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le 11 août 1999, et fut approuvé par le Chef de l'Etat le 29 Juin 2000.

Véritable œuvre de refondation de la stratégie de développement économique et social du Cameroun, le PNG s'articule autour des cinq (5) axes stratégiques suivants :

- * La mise en place d'une administration publique véritablement au service des usagers ;
- * La consolidation de l'Etat de droit, à travers notamment la mise en place d'un environnement juridique et judiciaire garantissant la sécurité des investissements ;
- * La promotion d'une culture de responsabilité dans la gestion économique, financière et sociale et l'obligation de rendre compte ;

- * Le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques en luttant contre la corruption ;
- * La mise en place des structures de la décentralisation pour une participation effective et efficiente des populations dans la gestion des affaires publiques.

Depuis son approbation, le PNG est mis en œuvre sous la coordination d'une Unité appuyée par le Programme des Nations Unies pour le Développement et placée sous la supervision du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Depuis lors, grâce aux efforts conjugués de plusieurs partenaires au développement (Gouvernement, Secteur privé, Société civile, Bailleurs de fonds tels que le PNUD, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la GTZ, le FMI, l'Union Européenne, le Canada, la France, la Norvège, l'Israël, et l'ONU Habitat), la mise en œuvre du PNG a abouti à plusieurs résultats donc notamment :

- * la Déconcentration de l'administration au niveau central et au niveau territorial ;
- * la Systématisation des audits et de la présence des observateurs indépendants dans les commissions d'attribution des concessions forestières et des marchés publics ;
- * l'Assainissement du circuit des dépenses salariales des personnels de l'Etat ;
- * la Revue du Système de passation des marchés (CPR - Country Procurement Review) ;
- * le Contrôle du fonctionnement effectif des commissions spéciales, ministérielles et provinciales des marchés ;
- * la Création d'une Agence de Régulation des marchés publics ;
- * l'Instauration de la négociabilité des obligations publiques ;
- * l'Elaboration de la loi organique d'application de la constitution ;
- * la Création de sites Internet pour diffuser des informations économiques sur le Cameroun ;
- * la Dynamisation du conseil de disciplines budgétaire et comptable;
- * l'Application rigoureuse de la nouvelle politique de gestion des travaux routiers ;
- * la Reprise du fonctionnement régulier du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Malgré ces progrès notables, l'on note des retards importants dans le cadre de l'exécution de certains volets de la matrice d'actions du PNG dont quelques-uns font partie de ce que l'on qualifie de " Déclencheurs " du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. La promotion de la bonne gouvernance dans le pays est en effet, considérée comme un maillon important de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Aussi, convient-il à cet égard de veiller au renforcement de la transparence dans la gestion des ressources publiques à travers :

- * la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration de la gestion des finances publiques adopté en décembre 1998,
- * la promotion de l'information du citoyen dans le but de lui permettre de participer efficacement à la gestion des affaires publiques et à la lutte contre la pauvreté,
- * l'achèvement de la réforme du système de passation des marchés publics,
- * la systématisation des audits et des contrôles des marchés publics, ainsi que de la présence des observateurs indépendants dans les commissions de passation des marchés publics et d'attribution des titres d'exploitation forestière,
- * la mise en place des institutions créées par la Constitution de Janvier 1996 notamment la Chambre des Comptes et le Conseil Constitutionnel,
- * la réalisation à court terme, de l'exercice de suivi de l'exécution budgétaire (budget tracking exercise) et des enquêtes auprès des usagers des services publics de l'éducation et de la santé, ainsi que leur systématisation,
- * la généralisation de la production des rapports périodiques d'exécution des budgets des ministères et,
- * l'application des sanctions à l'encontre des responsables coupables de mauvaise gestion ou de malversations.

Sources essentielles : - Gouvernement du Cameroun (2000).
 - Document de Stratégie Globale du Programme National de Gouvernance
 - Gouvernement du Cameroun (2002) – Projet du DSRP complet

OBJECTIF**1****ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM****CIBLE****1****REDUIRE DE MOITIE LA PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT DANS L'EXTREME PAUVRETE ENTRE 1990 - 2015****Indicateur:** Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (en %)**Indicateur**

	1990	2000	2001	2015
Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (en %)	50,5*		40,2	25,25

(*) valeur de 1996, issue de l'enquête ECAM I réalisée en 1996.

Quand on harmonise les résultats de ECAM I avec ceux de ECAM II réalisée en 2001, l'incidence de la pauvreté en 1996 passe de 50,5% à 53,3%.

1.1 REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE: SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

La définition du profil de pauvreté a permis de caractériser les pauvres au Cameroun, c'est-à-dire les populations issues des ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans la conception de la pauvreté monétaire, une personne est considérée comme pauvre quand elle est dans l'impossibilité de faire face aux besoins fondamentaux relatifs à son alimentation, sa santé, son éducation, son habitat et son cadre de vie.

D'après les indicateurs macroéconomiques du Cameroun, la satisfaction de ces besoins équivaut à la disponibilité d'un revenu moyen journalier d'au moins 646 FCFA par habitant. Il ressort des résultats de la seconde enquête sur les conditions des ménages réalisée en 2001, que sur la population totale des ménages estimée à 15 472 559 personnes, 6 217 058 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit une incidence moyenne de la pauvreté de 40,2% au niveau national. Cette incidence se répartit à hauteur de 17,9% des habitants urbains et 52,1% des personnes vivant en zone rurale. On peut donc retenir que dans l'ensemble donc, 4 personnes sur 10 sont pauvres au Cameroun; et la situation diffère selon le milieu de résidence : en zone urbaine la pauvreté touche moins de 2 personnes sur 10 contre plus de la moitié des personnes vivant en zone rurale. Un certain nombre d'autres variables telles que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction du chef de ménage, la religion, la taille du ménage, etc. influencent le degré de pauvreté.

Parlant du degré de pauvreté, ECAM II a permis de noter que 10% des personnes vivent dans la pauvreté absolue au Cameroun, c'est-à-dire qu'elles ne disposent d'aucune commodité, ni d'accès à l'eau potable, pas d'habitat décent et aucun équipement. Par contre, 1% des ménages camerounais ne manquent de rien.

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

La lecture des deux taux de pauvreté obtenus à l'issue de ces deux enquêtes (entre 1996 et 2002), laisse entrevoir un recul de la pauvreté principalement imputable aux effets positifs de la croissance économique. Malheureusement, on constate que le phénomène d'inégalité de répartition des fruits de cette croissance a tendance à s'amplifier, ce qui constitue un frein important dans la poursuite de l'objectif de réduction de la pauvreté.

1.2 DEFIS POUR REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE

Il ressort du DSRP que la situation sociale s'est fortement détériorée au cours des dix années de la crise économique qu'a connue le Cameroun. L'offre publique des services sociaux de base a été particulièrement affectée par les difficultés financières auxquelles l'Etat a fait face. L'infrastructure routière s'est dégradée également, faute d'entretien. La construction de nouvelles routes, les programmes d'hydraulique et d'électrification, notamment en milieu rural, ont connu un ralentissement, faute de financements. La restructuration des entreprises du secteur public et parapublic, qui a entraîné la fermeture de certains établissements d'une part, le gel des recrutements à la fonction publique et les mesures d'allègement des effectifs d'autre part, ont engendré une forte montée du chômage.

Dès lors, toute politique de réduction de la pauvreté au Cameroun devrait nécessairement intégrer des actions de création des emplois, de désenclavement des zones rurales, de protection des prix des produits agricoles, de la facilitation d'accès à l'éducation et aux soins de santé, et de la lutte contre la corruption.

D'autres défis plus ciblés concernent :

- La redistribution des fruits de la croissance,
- La vulgarisation des critères et des procédures d'éligibilité des projets aux ressources PPTE
- L'utilisation optimale des ressources PPTE issues de l'allègement de la dette
- La mise en œuvre d'un cadre de partenariat entre les pouvoirs publics, les partenaires internationaux et la société civile afin d'atténuer les effets pervers de la libéralisation face au défi de la mondialisation.

1.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

La réduction de la pauvreté et l'éradication de la pauvreté extrême sont les priorités nationales clés des autorités publiques. Pour atteindre l'objectif de réduire de moitié la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté d'ici 2015, le Gouvernement a défini un cadre conceptuel de politique reposant sur:

- L'élaboration et la mise en œuvre du DSRP;
- l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles de l'éducation, de la santé, du développement rural et des infrastructures (eau potable, voie de communication, etc.)

D'autres actions d'envergure sont en cours de conception ou de mise en œuvre. Il s'agit notamment de:

- le suivi-évaluation ainsi que la mesure de l'impact des actions de réduction de la pauvreté,
- la promotion de la bonne gouvernance pour la lutte contre la corruption et l'assainissement de la gestion des finances publiques,
- la poursuite des politiques macro-économiques appropriées, afin de soutenir les taux de croissance élevés.

La mise en œuvre de ces différents programmes nécessite la disponibilité des ressources humaines, matérielles, financières et même logistiques.

En ce qui concerne les ressources humaines, la situation actuelle souligne la nécessité d'un renforcement de capacités pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique de réduction de la pauvreté, notamment pour la formulation des projets sociaux dans le cadre du plan d'action du DSRP et le renforcement des capacités de l'administration et de la société civile.

Quant aux ressources financières et matérielles, l'assistance des partenaires du Cameroun et les ressources additionnelles dégagées de la mise en œuvre de l'initiative PPTE, offrent de réelles opportunités de mener sereinement la politique de réduction de la pauvreté.

1.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

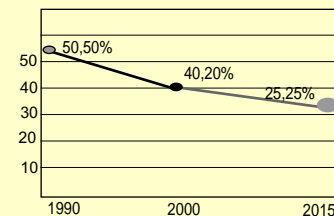
En ce qui concerne le partenariat, le Gouvernement a besoin de l'appui des partenaires au développement, s'intégrant dans

le cadre des priorités contenues dans le DSRP. A cet égard, les domaines clés pour l'aide au développement portent sur le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières pour la formulation des projets sociaux dans le cadre du plan d'action du DSRP, ainsi que leur suivi/évaluation. Il s'agira notamment :

- de mettre les facteurs de production à la disposition des populations défavorisées,
- d'améliorer l'accès aux innovations techniques à travers la vulgarisation des résultats de la recherche,
- de mettre en place un programme participatif de développement rural,
- de renforcer les capacités de transformation sur place, d'un certain nombre des produits primaires,
- de faciliter l'accès des produits aux marchés.

RÉDUIRE LA PAUVRETE EXTRÊME

Population en dessous du seuil national de pauvreté (%)



- 1993- 1995/1996
- 2001
- Evolution requise pour atteindre l'objectif
- - Objectif de 2015 (Moitié du % de 1990)
- Evolution actuelle

Source des données : MINEFI / DSCN (1996, 2002), ECAM1, ECAM2

1.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

Indicateur : Proportion des personnes n'ayant pas accès à une alimentation saine et équilibrée

Indicateurs

	1990	2000	2001	2015
Proportion d'enfants souffrant d'émaciation en %	3*	6,0**	-	1,5
Proportion d'enfants souffrant de malnutrition en %	23*	29**	-	11,5
Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale	16*	22,2**	-	8

(*) valeur en 1991.

(**) valeur en 1998

Source: MINPAT(1991 et 1999) - Enquête démographique et de santé I et II,

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
État de l'environnement favorable	Données insuffisantes	
	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

2.1 REDUIRE LA PROPORTION D'ENFANTS SOUFFRANT DE MALNUTRITION: SITUATION ET TENDANCE:

En termes de condition de vie, la malnutrition sévit de manière endémique au Cameroun. Les statistiques révèlent qu'entre 1991 et 1998, le taux de malnutrition des moins de 5 ans a augmenté de près de 26%, passant de 23% en 1991 à 29% en 1998. Sur la même période le pourcentage des enfants souffrant d'une insuffisance pondérale est passé de 16% à 22,2%. Cette tendance est la même en ce qui concerne le pourcentage des enfants souffrant d'émaciation, dont le taux est passé de 3% en 1991 à 6,0% en 1998.

On constate que la crise économique de la décennie précédente a particulièrement affecté l'alimentation de la mère et de l'enfant. Avec cette évolution, il pourrait être a priori difficile pour le Cameroun d'atteindre l'objectif fixé, mais l'espoir semble être permis avec la mise en œuvre de l'initiative PPTE, et l'application des dispositions énoncées dans les différents documents des stratégies sectorielles, en particulier celles des secteurs sociaux (santé, éducation) et des infrastructures.

2.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Plusieurs facteurs affectent négativement les niveaux de malnutrition chez les enfants au Cameroun; parmi lesquels on peut citer:

- le faible pouvoir d'achat des ménages, qui sont dans l'impossibilité de se procurer les produits de première nécessité, et de se soigner,
- L'enclavement qui limite l'accès aux marchés afin de s'approvisionner en produits alimentaires dont ils ne sont pas producteurs,
- Les pratiques alimentaires et les questions de genre,
- Les défaillances dans la définition d'une politique agricole, ou des manquements dans sa mise en œuvre

2.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

A travers la mise en œuvre de l'initiative PPTE, le Gouvernement a préparé le DSRP, qui vient en appui aux différentes stratégies sectorielles dont celle de la santé, de l'éducation et des infrastructures. Cette stratégie souligne l'importance qui devrait être accordée au problème de l'alimentation de la mère et de l'enfant au Cameroun.

Afin de faire face à l'insécurité alimentaire en général, le Gouvernement a entrepris un certain nombre d'actions, parmi lesquelles on peut citer:

- la finalisation de l'étude sur la réorganisation du secteur des céréales, et sur la sécurité alimentaire améliorée dans les zones à risque, notamment au Nord et à l'Extrême nord ;
- le lancement effectif du projet visant à assurer la sécurité alimentaire par la constitution d'un stock par l'office des céréales ;
- le don de 4000 tonnes de céréales en 2001 par le Chef de l'État aux populations du Nord et de l'Extrême nord touchées par la famine.

Parlant des ressources, le Cameroun dispose d'un potentiel varié. On peut à juste titre citer:

- La contribution des pouvoirs publics à travers le budget de l'État, qui permet de financer l'encadrement des producteurs, la formation du personnel et la production du matériel et intrants agricoles,
- Une végétation variée avec un sol et un sous-sol très riche,
- Une population laborieuse,
- Une coopération diversifiée avec nos partenaires multi/bilatéraux.

2.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

La participation des partenaires du Cameroun devrait être orientée vers des actions visant à soutenir les efforts du

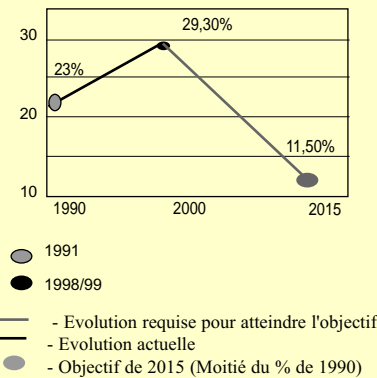
Cameroun pour réduire la malnutrition des enfants, notamment par la mise en œuvre des programmes qui visent à :

- améliorer la compréhension du problème et de sa dimension genre;
- lutter contre les maladies;
- améliorer la redistribution des fruits de la croissance;
- créer un cadre de coordination entre toutes les parties prenantes aux actions de lutte contre la pauvreté;
- finaliser la stratégie de développement rural;
- aider à élaborer un document de politique nationale en matière nutritionnelle.

2.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

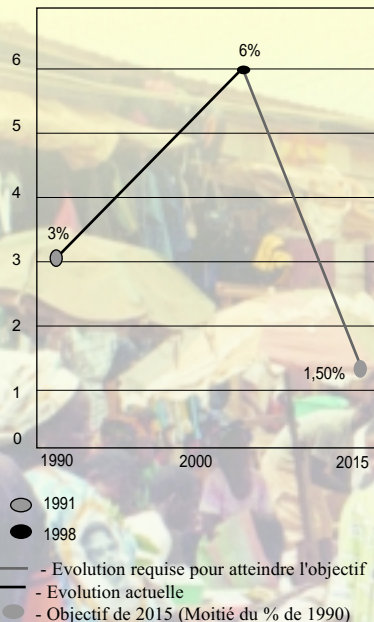
Proportion des enfants de moins de cinq ans



Source des données: MINPAT (1991 et 1999) - Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE

% d'enfants souffrant d'émaciation
(Indicateur approximatif par rapport à l'objectif)



Source des données: MINPAT (1991 et 1999) - Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

DONNER A TOUS LES ENFANTS AU CAMEROUN, LES MOYENS D'ACHEVER UN CYCLE COMPLET D'ETUDES PRIMAIRES

Indicateur: Taux net d'inscription à l'école primaire

Indicateur	Années			
	1990	2000	2001	2015
Taux net de scolarisation à l'école primaire en (%)	76,2*	76,3**	78,8	100

* valeur de 1989

** valeur de 1997

Source: MINEFI/DSCN (1996, 2002), ECAM I et ECAM II

Aperçu de la situation		
L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

3.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF D'ACCES UNIVERSEL A L'EDUCATION PRIMAIRE : SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

Malgré les dispositions constitutionnelles qui rendent obligatoire l'enseignement primaire pour tous au Cameroun, force est de constater que les taux d'inscription à l'école primaire se sont significativement détériorés tout au long de la dernière décennie. Après avoir quasiment atteint l'objectif d'éducation primaire pour tous à la fin des années 80 (95.6% en 1989/1990) les taux d'inscription (bruts) sont tombés à 81.8% en 1998/1999 dans l'enseignement primaire et à moins de 50% dans l'enseignement secondaire avec de fortes disparités régionales. Même le taux net d'inscription dans le primaire a baissé de 76.2% (en 1989) à 61.7 % (1997).

Au même moment, la qualité de l'éducation s'est détériorée comme l'attestent le taux de redoublement estimé à 28% chaque année et le niveau de l'éducation en général. Ce déclin a été renforcé par les contraintes budgétaires du début des années 90, qui à leur tour ont entraîné la réduction des salaires des agents de l'État y compris les enseignants du secteur public. On peut aussi mentionner la dégradation des infrastructures qui étaient restées sans entretien et le manque de matériel scolaire et pédagogique. La crise de l'éducation est donc à la fois qualitative et quantitative, et aucune amélioration significative n'est encore perceptible jusqu'ici bien qu'on enregistre un léger relèvement du taux net de scolarisation à l'école primaire qui est passé de 76,3% 1997 à 78,82% en 2001.

3.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Plusieurs facteurs influencent les taux d'inscription et la qualité de l'enseignement au Cameroun. Ces facteurs sont d'ordre institutionnel, structurel et environnemental, socioculturel et liés à la pauvreté:

- a) **Facteurs institutionnels** matérialisés par une centralisation excessive de la gestion du secteur éducatif, avec quelques corollaires que sont:
 - les lourdeurs dans les procédures de gestion du secteur éducatif,
 - la mauvaise utilisation du personnel enseignant,
 - l'opacité dans la gestion des ressources,
 - la non application des textes régissant cette activité,
 - la pratique de la corruption dans les différents circuits de gestion à tous les niveaux.
- b) **Facteurs structurels et environnementaux** parmi lesquels on pourrait citer l'insuffisance en nombre et en qualité des enseignants, des écoles primaires et des salles de classes. Ce qui réduit la prestation des enseignants, limite la capacité d'accueil des établissements et même leur accessibilité,
- c) **La pauvreté** qui favorise la mise en place de mauvaises conditions de travail pour le personnel enseignant parmi lesquelles on peut citer la faiblesse des salaires, le manque de matériel et un cadre de travail pas toujours approprié.
- d) **Facteurs socioculturels** qui contribuent à réduire le taux d'inscriptions chez les enfants, surtout les jeunes filles.

3.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

La loi d'orientation scolaire du 14 avril 1998 présente l'éducation comme l'une des grandes priorités nationales. Les objectifs annoncés de la politique camerounaise sont d'offrir une éducation de base pour tous, de faciliter l'accès à l'éducation sans discrimination de sexe et d'origine, et d'assurer une offre d'éducation adaptée aux besoins. Ces objectifs répondent à la volonté de lutter contre l'exclusion scolaire, de réduire les inégalités et de professionnaliser l'éducation.



Dans cette vision, la politique éducative devrait conduire à la mise en place d'une école dont la finalité affichée est l'acquisition effective des connaissances de base (lire, écrire, compter, analyser et agir). Le document de stratégie du secteur de l'éducation confirme ces principes et au-delà, les autorités camerounaises s'engagent à procéder à une véritable politique de réforme et de réhabilitation du système éducatif. Cette réforme passe par les grandes lignes suivantes:

- L'engagement de l'État à accroître les ressources et optimiser leur utilisation par des allocations pertinentes et une gestion efficace de la dépense publique,
- La recherche de l'efficacité accrue de l'institution et notamment de ses structures décentralisées,
- La mise en place d'une décentralisation de la gestion administrative et financière au niveau des établissements.

Enfin, on pourrait déjà relever que la suppression des contributions exigibles (frais d'écolage) à l'école primaire publique, décidée par le Chef de l'État en février 2000, a été un élément important de stimulation de la demande d'éducation. Le problème de ressources se pose à plusieurs niveaux :

Parlant des ressources humaines, on constate que l'école camerounaise est marquée par le modèle d'un enseignement général et théorique dont la qualité baisse du fait du manque d'enseignants ou d'accroissement du nombre d'enseignants insuffisamment qualifiés. S'agissant de l'enseignement primaire, il est prévu dans le cadre de la stratégie sectorielle, le recrutement de 10 857 nouveaux enseignants sur la période 2000-2003. Ce qui, conjugué à d'autres mesures programmées, pourrait permettre d'améliorer la qualité des prestations.

Quant aux ressources financières, on distingue trois sources de financement de l'éducation au Cameroun, le financement public, les ménages et le financement extérieur. Avec la crise économique de la décennie dernière, ces ressources ont connu une baisse drastique à tous les niveaux. A titre d'illustration, la contribution de l'État au financement de l'enseignement privé a été réduite de moitié entre 1986 et 2000, passant de 7,3 milliards de francs CFA à 3,15 milliards sur cette période. Avec la mise en œuvre de l'initiative PPTE, tout laisse à penser à une amélioration des financements du secteur éducatif par l'amélioration des conditions de travail et la réhabilitation et/ou la construction des infrastructures scolaires.

Pour l'aspect matériel, l'appui des partenaires est très perceptible dans la construction des infrastructures scolaires ainsi que le soutien financier, matériel est logistique.

3.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Les actions des partenaires devraient davantage appuyer les efforts du Cameroun pour la réalisation de l'objectif d'éducation primaire universelle par:

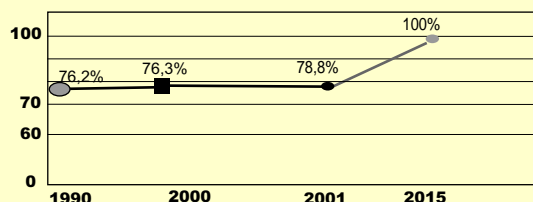
- Une augmentation de l'aide à l'éducation;
- Une contribution accrue au renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation;
- Le renforcement des capacités des structures de

contrôle du Ministère de l'Education :

- La création d'un cadre de coordination pour l'implication effective des parents, ONG et Société Civile à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique nationale de l'éducation;
- La mise en œuvre et le suivi/évaluation du Plan National de l'Education Primaire pour Tous (E.P.T.).

RÉALISER L'ÉDUCATION PRIMAIRE UNIVERSELLE

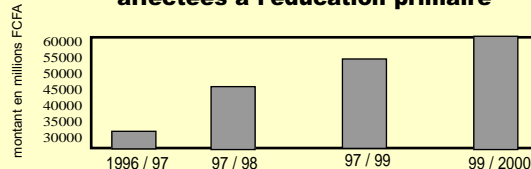
taux net d'inscription dans l'éducation primaire (%)



- 1989
- 1997
- - Objectif de 2015 (estimation)
- - Evolution actuelle
- - Evolution requise pour atteindre l'objectif

Source des données : MINEFI/DSCN (1996, 2002), ECAM I et II

Evolution des dépenses publiques affectées à l'éducation primaire



Source: MINEDUC (2001) Stratégie du Secteur de l'Éducation

3.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

OBJECTIF

3

PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

CIBLE

4

ELIMINER D'ICI 2005, LES DISPARITES ENTRE LES SEXES DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Indicateurs : Ratio filles / garçons dans l'enseignement primaire
Ratio filles / garçons dans l'enseignement secondaire

Indicateurs

	1990	2000	2001	2005
- Ratio filles / garçons dans l'enseignement primaire	85,0	82,1*	-	100
- Ratio filles / garçons dans l'enseignement secondaire	82,9**	85,6***	-	100

* valeur de 1997/1998

** valeur de 1994/1995

*** valeur de 1998/1999

Source: MINEFI/DSCN (1996, 2002), ECAM I et ECAM II

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

4.1 ATTEINDRE L'EGALITE DES GENRES DANS L'EDUCATION : SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

Les femmes représentent près de 51% de la population du Cameroun, et 52 pauvres sur 100 sont de sexe féminin. Dans ce pays comme dans les autres pays en voie de développement, les femmes sont fortement désavantagées par rapport aux hommes en matière de santé, de nutrition, d'instruction, et de participation à la vie économique et politique de la nation.

Dans le domaine de la santé et bien que l'espérance de vie de la femme soit de trois ans plus élevée que celle de l'homme, la femme s'épuise très vite en raison des rudes travaux et des difficultés d'accès à l'eau potable.

Dans le domaine de l'éducation, les filles n'ont pas les mêmes facilités d'accès que les garçons. Le ratio filles / garçons dans l'éducation primaire est passé de 85 % en 1989/90 à 82.1 % en 1997/98 ; dans l'enseignement secondaire, ce ratio est passé de 82.9% en 1994/95 à 85.6% en 1998/99. Ces taux varient fortement d'une région à une autre. Au fur et à mesure que l'on monte dans les paliers d'enseignement, cet écart devient plus important.

En ce qui concerne la participation des femmes à la vie économique et au travail, elles représentaient 37,5% de la population active en 1993. On les retrouve beaucoup plus dans le secteur agricole. Elles ne sont pas très associées à la gestion des affaires publiques. A titre d'illustration elles ne représentent que 10% des Députés à l'Assemblée Nationale à l'issue des élections du 30 juin et du 15 septembre 2002, contre 5% à la dernière législature. Leur représentativité est encore beaucoup plus faible au Gouvernement. De gros efforts restent donc à déployer pour atteindre l'objectif.

4.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Le profil de pauvreté du pays et les tendances actuelles rendent illusoire l'objectif d'égalité des sexes d'ici 2005, sans la prise en compte de quelques facteurs à caractère économique et socioculturel.

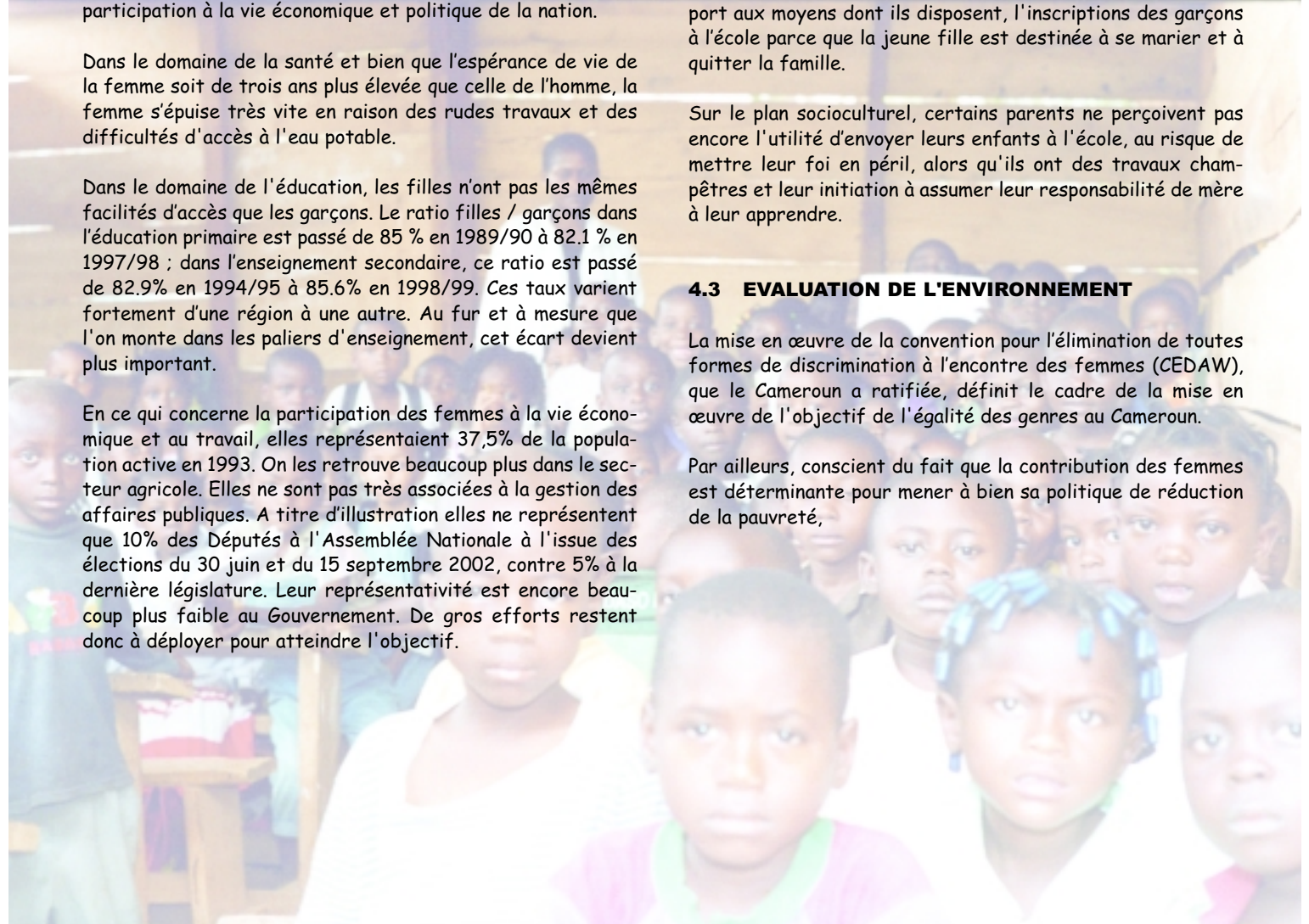
Sur le plan économique, la situation de pauvreté dans les ménages amène certains parents à vouloir privilégier par rapport aux moyens dont ils disposent, l'inscriptions des garçons à l'école parce que la jeune fille est destinée à se marier et à quitter la famille.

Sur le plan socioculturel, certains parents ne perçoivent pas encore l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école, au risque de mettre leur foi en péril, alors qu'ils ont des travaux champêtres et leur initiation à assumer leur responsabilité de mère à leur apprendre.

4.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre de la convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes (CEDAW), que le Cameroun a ratifiée, définit le cadre de la mise en œuvre de l'objectif de l'égalité des genres au Cameroun.

Par ailleurs, conscient du fait que la contribution des femmes est déterminante pour mener à bien sa politique de réduction de la pauvreté,



Le Gouvernement camerounais s'est engagé à mettre en œuvre toutes les mesures visant leur plus grande participation à la vie économique, sociale et politique. Il s'agira particulièrement de mettre en place et de façon participative, des programmes ciblés avec un volet genre. Dans cette perspective, le gouvernement s'emploie à :

- Favoriser l'accès des femmes aux facteurs de production en vue d'améliorer leur productivité et diminuer la pénibilité de leurs travaux,
- Améliorer le cadre juridico-institutionnel des femmes en accélérant l'élaboration d'un code de la famille équitable et en renforçant les structures d'encadrement des femmes par la création et/ou la redynamisation des centres de formation adéquats pour leur meilleure insertion économique.

Le Gouvernement entend également créer un observatoire national sur la femme.

Pour atteindre ces objectifs, les ressources peuvent s'apprécier en termes des effets induits de la croissance économique observée depuis quelques années et d'une éventuelle réduction de la pauvreté. Ce qui a priori permettrait aux parents de disposer d'assez de moyens financiers pour pouvoir s'occuper de tous leurs enfants sans discrimination.

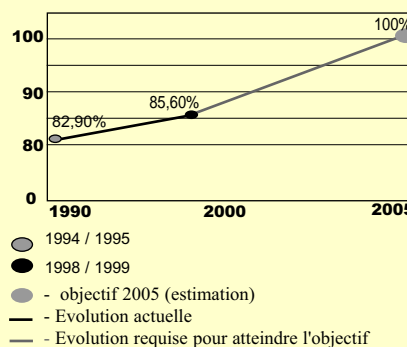
4.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Les partenaires au développement pourraient soutenir les efforts du Gouvernement en :

- contribuant à l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation avec un effort particulier pour la réalisation des objectifs d'éducation pour les filles ;
- renforçant les capacités à tous les niveaux du système éducatif de manière à faciliter la réforme du secteur.

EGALITE DES GENRES

Ratio filles / garçons dans l'éducation secondaire* (en %)



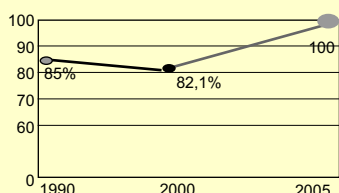
Source des données : MINEDUC/UNESCO (2000) Éducation pour tous, Yaoundé

4.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

EGALITE DES GENRES

Ratio filles / garçons dans l'éducation primaire (en %)



- 1989/1990
- 1997/1998
- - objectif 2005
- - Evolution actuelle
- - Evolution requise pour atteindre l'objectif

Source des données : MINEDUC/UNESCO (2000), Éducation pour tous, Yaoundé



OBJECTIF**4****REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE****CIBLE****5****REDUIRE DE DEUX TIERS D'ICI 2015, LE TAUX DE MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS**

Indicateur : taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes

Indicateur

	1990	2000	2001	2015
Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes (en %)	126,3*	150,7**	-	42

* valeur de 1991

** valeur de 1998

Source: MINEDUC/UNESCO (2000), Éducation Pour Tous - Yaoundé

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
État de l'environnement favorable	Données insuffisantes	
	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

5.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF: SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

La plupart des décès d'enfants dans les Pays en Voie de Développement en général et au Cameroun en particulier, sont dus aux infections respiratoires aiguës, aux maladies diarrhéiques, au paludisme, à la rougeole et aux carences nutritionnelles. Ces maladies sont responsables de 75% de décès chez les enfants de moins de cinq ans au Cameroun.

La situation de la santé des enfants s'est détériorée au cours de la dernière décennie. La mortalité a augmenté de manière significative. Entre 1991 et 1998, le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 126.3 à 150.7 pour 1000 naissances vivantes.

5.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Au Cameroun, les causes immédiates de la mortalité en général et de la mortalité infantile en particulier peuvent être divisées en deux groupes de facteurs déterminants: l'état sanitaire de l'enfant d'une part, et son état nutritionnel d'autre part. Ces deux facteurs sont interdépendants. Aussi l'objectif de réduction du taux de mortalité infantile peut-il être freiné en combattant les éléments qui concourent à son aggravation. Il s'agit notamment de:

- la persévérance de la pauvreté,
- l'accès plus difficile aux services de santé,
- les restrictions budgétaires du Gouvernement, et la faiblesse des ressources affectées aux soins de santé préventive,
- la participation insuffisante des communautés,
- la dégradation de la santé de la mère,
- des connaissances insuffisantes des questions de santé.

5.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour renverser la tendance actuelle défavorable en matière de santé des enfants et des femmes, le Gouvernement a pris une série de mesures avec l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de réduire les taux de mortalité chez le nourrisson, l'enfant et la mère. Ces mesures incluent la décentralisation dans la fourniture des soins et la facilitation de l'accès aux médicaments essentiels.

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la santé, dont le document a été validé en mars 2002, et du DSRP dans le cadre de l'initiative PPTE, mettent en place un cadre propice pour poursuivre sereinement l'objectif de réduction de la mortalité infantile.

S'agissant des ressources, il convient de rappeler que depuis l'apparition de la crise économique, et avec l'instauration de la politique de recouvrement des coûts dans les formations



hospitalières publiques, le secteur de la santé s'est retrouvé enfermé dans une logique d'exclusion des pauvres. Parallèlement, le potentiel en infrastructures sanitaires, le personnel médico-sanitaire se sont amoindris, et les équipements sont devenus obsolètes pour une grande majorité.

Avec l'amélioration de la situation économique nationale, le Gouvernement du Cameroun pourrait renforcer la tendance à l'augmentation des ressources financières amorcée en 1997, par un accroissement des ressources budgétaires affectées aux secteurs sociaux en général et à la santé en particulier.

En plus, de nouvelles opportunités sont actuellement offertes par la coopération internationale, qui permettront de dégager des ressources financières additionnelles à travers la reconversion de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

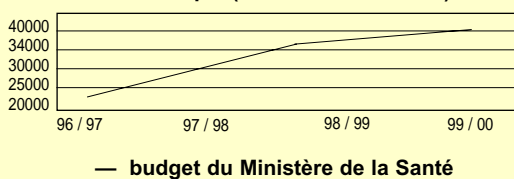
La création des structures décentralisées, l'implication des partenaires et les premiers effets de la bonne gouvernance ont permis de satisfaire le souci d'équité et d'améliorer l'accès aux soins.

5.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Les partenaires au développement pourraient centrer leur assistance sur les actions concourant à réaliser:

- la décentralisation complète de l'offre de soins de santé,
- la réglementation pour l'achat et la distribution des médicaments essentiels,
- le renforcement des capacités du secteur santé par le recrutement du personnel, l'entretien et la maintenance des équipements et des infrastructures,
- le renforcement de la participation des communautés et des capacités institutionnelles du secteur,
- le renforcement du partenariat public-privé pour le développement de la santé.

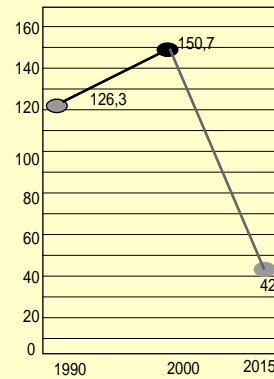
Evolution du budget du Ministère de la Santé Publique (en millions de FCFA)



Source: MINEFI/DSCN(2001), Annuaire Statistique National, Yaoundé

AMELIORER LA SANTE ET REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE

Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes



● 1991
● 1998
● - Objectif 2015
— - Evolution actuelle
- - Evolution requise pour atteindre l'objectif

Source: MINPAT(1991 et 1999), Enquête démographique et de santé I et II (EDS)

5.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

OBJECTIF**5****AMELIORER LA SANTE MATERNELLE****CIBLE****6****REDUIRE DE TROIS QUART D'ICI 2015, LE TAUX DE MORTALITE MATERNELLE**

Indicateurs : - Proportion d'accouchements non assistés par un personnel médical qualifié
- Taux de mortalité maternelle

Indicateurs

	1990	2000	2001	2015
- Proportion d'accouchements non assistés par un personnel médical qualifié (en %)	36,2	41,8**	39,6	9
- Nombre de décès maternels sur 100 000 naissances vivantes	430*	550**	-	124

* valeur de 1989-1996

** valeur de 1998/1999

Source: MINPAT (1991, 1999) Enquête Démographique et de Santé I et II

Aperçu de la situation

L'objectif sera t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
État de l'environnement favorable	Données insuffisantes	
	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

6.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF: SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

Avec la crise économique de la décennie 90, on a noté une forte détérioration de la santé de la femme. Le taux de mortalité maternelle est passé de 430 décès pour cent mille naissances vivantes en 1991, à 550 décès en 1998/99.

Le nombre de naissances qui sont non assistées par un personnel médical formé, l'indicateur de l'accès à la santé de reproduction, est passé de 36.2% en 1991 à 41.8% en 1998. Il s'est établi à 39,6% en 2001, et malgré cette légère baisse, l'objectif de 2015 pourrait être difficile à atteindre.

Par ailleurs, malgré une meilleure connaissance des méthodes contraceptives modernes (80% en 1998 contre 66% en 1991), les femmes n'étaient que 7% à en utiliser en 1998 contre 4% en 1991.

On constate donc que la situation a très peu évolué depuis 1998 et beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif international de développement pour 2015.

6.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Les défis portent essentiellement sur l'amélioration de l'accessibilité physique et financière aux infrastructures sanitaires; l'accessibilité physique est liée à l'offre des services de santé, surtout par les pouvoirs publics, alors que la financière est contrainte par les revenus des ménages. La poursuite de l'objectif nécessite que des facilités soient accordées au développement des infrastructures et l'amélioration des revenus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, on peut évoquer:

- L'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières et l'obsolescence d'une bonne partie des équipements disponibles,

- La place très importante de l'activité informelle dans le secteur de la santé,
- Le déficit en matière de régulation et de coordination, qui entraîne très souvent des dysfonctionnements dans les services,
- Les pratiques traditionnelles très développées dans certaines régions du pays.

6.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Cameroun a rendu public en 2002 son document de stratégie sectorielle pour la santé. Les principaux axes prioritaires de la Santé de la Reproduction tels que définis dans ce document sont:

- L'amélioration de la santé maternelle et infantile par la promotion de la maternité à moindre risque, les soins au nouveau-né, les soins liés à l'avortement,
- L'intensification de la planification familiale à travers l'éducation, l'information et la communication ainsi que les prestations de services,
- La lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA,
- La lutte contre l'infécondité/stérilité et le dysfonctionnement sexuel,



- La lutte contre les cancers mammaires et génitaux,
- La lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la femme à savoir l'excision, les mariages précoces, les violences sexuelles et domestiques.

Pour atteindre ces objectifs nationaux en matière de santé, des ressources doivent être mobilisées et le gouvernement prévoit de centrer ses actions sur le renforcement des capacités humaines, aussi bien en nombre qu'en qualité ainsi que le développement et la réhabilitation des infrastructures et des équipements médico-sanitaires.

Quant aux ressources matérielles, il est indiqué au Ministère de la Santé Publique que le Cameroun dispose d'un nombre important d'infrastructures sanitaires très inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. En plus, bon nombre de ces structures sanitaires sont vétustes et nécessitent soit d'être réhabilitées, soit tout simplement d'être reconstruites. Plusieurs de ces structures ne disposent pas de matériel approprié ou alors on y trouve une gamme très variée d'équipements non fonctionnels et obsolètes.

Les sources de financement du secteur santé sont multiples, allant du budget de l'État au financement extérieur en passant par les ménages. Des disproportions énormes existent entre ces différentes sources de financement. En 1996, la contribution des ménages au financement total de la santé s'élevait à 73% contre 11% pour l'État et 7% pour l'assistance technique. On relève par ailleurs que 75% des dépenses de santé des ménages se font dans le secteur informel.

Le financement extérieur est alloué en majorité aux soins de santé primaires, aux vaccinations et autres campagnes de lutte contre les maladies et à la planification familiale. Avec la mise en œuvre de l'initiative PPTE, on est en droit d'espérer à une nette amélioration des ressources financières affectées à la santé.

6.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Les partenaires au développement pourraient utilement concentrer leur assistance dans les activités concourant à :

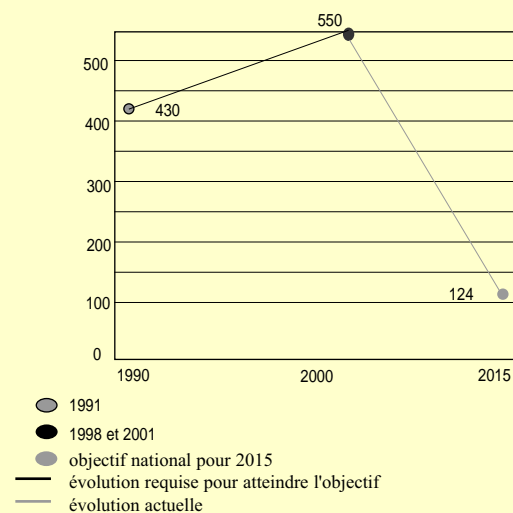
- Soutenir les programmes spécifiques pour les maladies qu'on peut éviter par immunisation et par des soins de santé pour l'enfant et la mère;
- Aider à améliorer les capacités institutionnelles et de gestion des structures sanitaires;
- Aider au renforcement du partenariat entre le secteur privé, les ONG et l'État;
- Assurer le financement durable des services de santé en procurant des ressources adéquates pour les interventions essentielles, les médicaments et les équipements appropriés;
- Promouvoir l'accès à des services de qualité en matière de planning familial par une revue des critères de choix des méthodes contraceptives.

6.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE

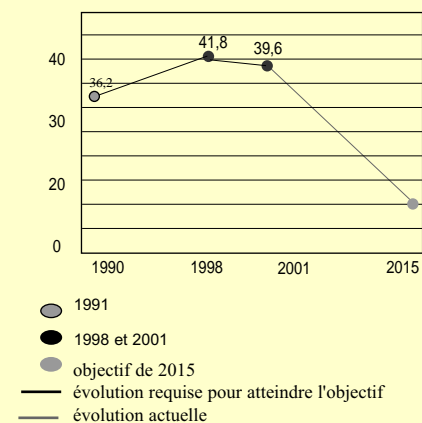
Nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



Source des données : MINPAT(1991 et 1999) – Enquête démographique et de santé I et II (EDS I et II)

REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE

nombre de naissances non assistées par un personnel médical formé d'ici 2015 (en %) (Proxy)



Sources des données :
- MINPAT (1991 et 1999) – EDS I et II

Indicateur : Taux de prévalence du VIH (en %) parmi les populations sexuellement actives (15-49 ans)

Indicateur	1990	2000	2001	2015
Taux de prévalence du VIH (en %) parmi les populations sexuellement actives (15-49 ans)	2,0 **	11,0	11,8 *	

* valeur de 2002

** valeur de 1992

Source: MINSANTE, (2001) Document de Stratégie Sectorielle de Santé; Comité National de lutte contre le Sida.

Aperçu de la situation	
L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement
	Potentiellement
État de l'environnement favorable	Fort
	Faible mais s'améliorant
	Moyen
	Faible

7.1 INVERSER LA TENDANCE ACTUELLE DE PROPAGATION DU VIH/SIDA: SITUATION ACTUELLE ET TENDANCE

Selon les analyses du Ministère de la Santé, la séroprévalence du VIH/SIDA dans la population camerounaise sexuellement active était de 11% en 2000, soit 22 fois plus importante qu'en 1987 où elle n'était que de 0,5%. Le nombre de personnes vivant avec le VIH est estimé à plus de 937 000, un camerounais sur neuf dans la population sexuellement active est aujourd'hui infecté.

Quant au nombre de cas de Sida déclarés, il est passé de 221 en 1986, à près de 35 000 en l'an 2000. Il a donc été multiplié par plus de 150 sur une période de 15 ans, soit une progression moyenne arithmétique de plus 10% par an.

Par ailleurs, les chiffres du programme commun des Nations Unies contre le VIH/SIDA (ONUSIDA) pour 1998 et pour le Cameroun montrent qu'au milieu des années 1990, plus de 15% des chauffeurs routiers et des militaires étaient porteurs du VIH et que les taux dépassaient les 20% chez les prostituées de Yaoundé et Douala. Aujourd'hui, ces taux sont certainement plus élevés avec une moyenne nationale de 11,8% en 2002 contre 11% en 2000, d'où une aggravation de 0,8 %.

La transmission du VIH se fait dans 90% des cas par des rapports sexuels non protégés. La transmission sanguine et celle de la mère à l'enfant représentent environ 10% des cas. Près de 43% des personnes séropositives ont entre 15 et 34 ans.

7.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Les défis à relever doivent concourir à promouvoir la vie et la santé des enfants, des femmes, et des hommes, à la maison, au travail, sur les lieux de loisirs et à l'hôpital. On peut ainsi distinguer quatre grandes catégories de défis majeurs à surmonter pour stopper et enrayer la diffusion de la pandémie du

VIH/SIDA au Cameroun :

- Faire davantage prendre conscience du danger et améliorer l'information ;
- Promouvoir de manière agressive un changement de comportement ;
- Augmenter l'utilisation des préservatifs masculin et féminin dans les groupes identifiés à risques (prostituées, chauffeurs de camions, militaires, etc.) et dans la population en général;
- Prise en charge des personnes déjà infectées.

7.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Face à l'ampleur grandissante de l'épidémie du VIH/SIDA et de son impact social et économique sur la population et l'économie, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a lancé en septembre 2000, un plan stratégique de lutte contre cette maladie; ce document intitulé " un document plan stratégique de lutte contre le sida au Cameroun 2000 - 2005" jette les bases pour une collaboration entre l'État,



les acteurs nationaux, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dans la lutte contre le SIDA.

Les principaux objectifs visés concourent à préserver la santé des enfants, des femmes, des hommes, à la maison, au travail, sur les lieux de loisirs et à l'hôpital en:

- Minimisant les risques de contamination au VIH/SIDA chez les enfants de 5 à 14 ans par l'apprentissage d'un style de vie sain et le développement de comportements sexuels responsables,
- Développant des mécanismes d'information des populations sexuellement actives pour un changement de comportement,
- Réduisant le risque de transmission de la mère à l'enfant,
- Minimisant le risque de contamination par la transfusion sanguine,
- Développant un mécanisme national de solidarité vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Ce plan stratégique a également une approche sectorielle décentralisée, nécessaire pour réduire la diffusion du virus. Cette démarche implique les secteurs éducatif, agricole, des transports, de l'armée, Un sommet réunissant plusieurs premières dames d'Afrique, des experts internationaux et plusieurs autres délégations s'est tenu à Yaoundé les 16 et 17 novembre 2002, sous le thème de la première conférence de "SYNERGIES AFRICAINES CONTRE LE VIH/SIDA ET LES SOUFFRANCES".

Afin d'assurer un financement adéquat de la mise en œuvre du Plan National de Lutte Contre le Sida, le Gouvernement camerounais s'est engagé à mettre en place des mécanismes d'optimisation de la mobilisation des ressources nécessaires, au double plan intérieur et extérieur, et d'en assurer une gestion rigoureuse et efficace.

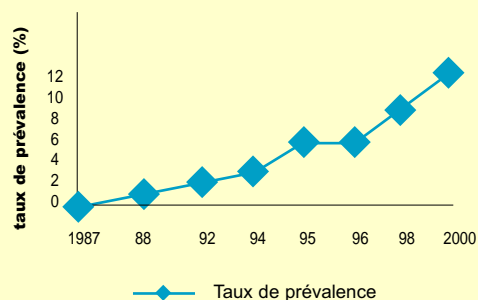
Les ressources proviennent du budget de l'État, des ressources additionnelles dégagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative PPTE, du financement du secteur privé et de l'assistance des partenaires au développement.

7.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPEMENT

Les partenaires au développement pourraient utilement centrer leur assistance dans l'un des domaines clés suivants :

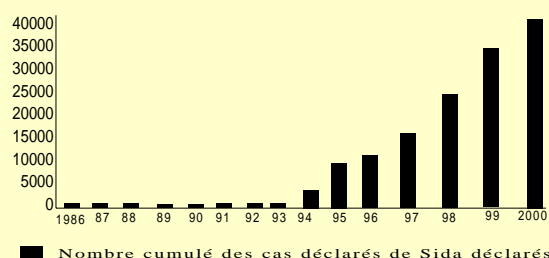
- Mobiliser des ressources et renforcer les capacités nationales, pour la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre la SIDA (PNLS);
- Créer des partenariats avec les centres spécialisés, notamment dans la recherche sur le VIH/SIDA;
- Renforcer les capacités du Comité National de Lutte contre le Sida et du Groupe Technique Central.

Evolution du VIH dans la population sexuellement active au Cameroun



Sources: MINSANTE (2001) Document de la stratégie sectorielle de santé

Nombre cumulé des cas déclarés de Sida, de 1986 à 2000



Source : MINSANTE (2001), Document de la stratégie sectorielle de santé

7.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

Indicateur : - Prévalence du paludisme dans les groupes cibles (femmes enceintes et enfants de 0 à 5 ans)

Indicateurs

	1990	2000	2001	2015
- Prévalence du paludisme (en %) dans les groupes cibles (femmes enceintes et enfants de 0 à 5 ans)	-	45,9*		
- Taux de Prévalence global du paludisme (en %)			11,2	

* valeur de 1997

Source: National Health Monitoring Information System (1997).- Cité dans PSNLP du MINSANTE (2001).

Aperçu de la situation

L'objectif sera t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
État de l'environnement favorable	Données insuffisantes	
	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

8.1 REDUIRE LE PALUDISME ET LES AUTRES MALADIES: SITUATION ACTUELLE

Dans le Document de Stratégie Sectorielle de la Santé, il est indiqué que le profil épidémiologique au Cameroun, comme celui de la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, est dominé par les maladies infectieuses et parasitaires. Même s'il convient de souligner la tendance à l'augmentation de la prévalence de certaines pathologies telles que l'hypertension artérielle, le diabète et les cancers, le paludisme demeure une endémie majeure, première cause de la morbidité et de la mortalité au Cameroun. Il représente au niveau national:

- 40 à 50% des consultations médicales,
- 23% des hospitalisations,
- 40% des dépenses annuelles des ménages pour la santé.

Il constitue également la principale cause de mortalité, avec une responsabilité de :

- 40% des décès chez les enfants de moins de cinq ans,
- 35 à 40% des décès enregistrés dans les formations hospitalières,
- 50% de mortalité chez les enfants de moins de 05 ans.

Malgré l'insuffisance des statistiques disponibles, on peut noter que les résultats des efforts déployés ne sont pas encore perceptibles et que beaucoup reste à faire.

8.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Au risque de voir le Cameroun connaître une flambée des épidémies, il importe de redynamiser les différents programmes créés au niveau national par une certaine réorganisation des structures et une mobilisation des ressources. Cette mobilisation passe par:

- la relance des activités du PNLP par le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières, ainsi que sa restructuration pour la rendre plus opérationnelle,
- la mise en place d'une structure de coordination entre les différents partenaires dans la lutte contre le paludisme,

- la promotion des activités de lutte contre le paludisme,
- l'amélioration de la qualité des soins et des infrastructures sanitaires et hospitalières,
- la révision du principe de recouvrement des coûts pour certaines maladies, afin de réduire la place devenue assez importante de l'activité informelle dans le secteur de la santé,
- l'amélioration de la qualité de prise en charge,
- la redynamisation du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Paludisme.

Pour ce qui est particulièrement du paludisme, première cause d'absentéisme à l'école, dans les bureaux et aux champs ; il sera question de vulgariser, avec l'implication des collectivités professionnelles et villageoises dans les zones à risque, l'utilisation des moustiquaires imprégnées à l'insecticide, qui permet de réduire de façon appréciables, le taux de mortalité dû au paludisme chez les cibles vulnérables que sont les enfants et les femmes enceintes.

8.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la lutte contre cette maladie, l'objectif général du programme national suit l'objectif global de l'initiative "FAIRE RECULER LE PALUDISME (Roll Back Malaria)" pour laquelle une réunion régionale regroupant plusieurs partenaires internationaux s'est tenue à Yaoundé du 27 au 29 avril 1999. La situation de la lutte contre le paludisme au Cameroun a connu plusieurs étapes dont les principales sont:

- Élaboration en 1997, de la "Déclaration de Politique Nationale de Lutte contre le Paludisme",
- Élaboration en 1995 du "Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP),
- Création en 1998, d'un du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Paludisme (GNLP),

Plusieurs autres activités de mise en œuvre de l'initiative "Faire Reculer le Paludisme" ont également été menées au niveau régional et national. Parmi ces activités, on peut citer :

- La tenue à Yaoundé de la réunion régionale de consensus sur l'initiative FRP, à laquelle plusieurs partenaires ont participé (27-29 avril 1999),
- La participation du Gouvernement Camerounais au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements Africains relatif à l'initiative FRP à Abuja le 25 avril 2000, avec la signature de la " Déclaration d'Abuja pour Faire Reculer le Paludisme en Afrique ",
- La mise sur pied par le PNLP d'un plan d'introduction de l'initiative FRP en Afrique,
- Le lancement officiel le 25 juillet 2000 de l'initiative FRP au niveau national par le MINSANTE, avec la participation des partenaires.

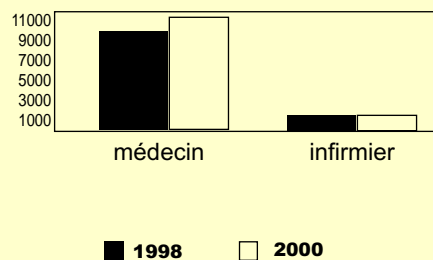
La mobilisation des ressources est une condition incontournable pour la réussite de ces différentes actions. S'agissant des ressources humaines dans le cadre de la santé en général, le Cameroun disposait en 1998 d'un ratio de un médecin pour 9164 habitants et un infirmier pour 2214 habitants. Au 30 juin 2000, ces ratios sont passés respectivement à un pour 10 083 et un pour 2249. En dehors de cette dégradation, l'on note des grandes disparités dans la répartition géographique des ressources humaines du secteur de la santé.

8.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

L'action des partenaires pourrait être orientée vers:

- La création d'un cadre de coordination des activités des différents partenaires qui concourent à la lutte contre le paludisme,
- Le renforcement de la surveillance épidémiologique, le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre le paludisme,
- Le renforcement des capacités du Cameroun en matière de recherche opérationnelle sur le paludisme,
- L'appui à la lutte contre les grandes endémies au Cameroun.

Evolution du nombre d'habitants par personnel médical qualifié entre 1998 et 2000



Sources des données: MINSANTE (2001) : Document du Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme au Cameroun

8.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

Indicateur : Proportion des aires protégées sur le territoire national.

Indicateur

	1990	2000	2001	2015
Proportion des aires protégées sur le territoire national, en % de la superficie totale			10,0 *	

* valeur de 1997

Source: MINEFI/DSCN (1999). - Tableau de Bord sur la Situation des Enfants et des Femmes au Cameroun.

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

9.1 ENRAYER LA PERTE DE RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES : SITUATION ET TENDANCE

Le Cameroun possède des atouts importants sur le plan de la diversité biologique et des ressources naturelles. Mais la mise en valeur de ces potentialités et la gestion de l'environnement en général, présentent un certain nombre de faiblesses.

En ce qui concerne les ressources forestières et selon le rapport de l'audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun réalisé en 2000, le pays dispose d'un potentiel forestier très riche, dont 22,5 millions d'hectares de forêts denses. Les aires protégées couvrent une superficie de 4,5 millions d'hectares, un peu moins de 10% du territoire national. Ces aires contiennent 48% d'espèces africaines de mammifères, 75% d'espèces de reptiles et 54% d'espèces africaines d'oiseaux. Pour ce qui est de la flore, le Cameroun dispose d'au moins 50 essences de grandes qualités. La valeur des exportations du bois scié représentait environ 10% du budget de l'État pour l'exercice 1999/2000.

L'exercice des activités du secteur pétrolier affecte considérablement l'environnement. Le Cameroun a subi il y a quelques années un incendie d'une citerne à carburant, près du dépôt de pétrole de NSAM à Yaoundé, qui avait fait plus de 200 victimes. On constate que les stations service ne connaissent pas ou alors ne respectent pas les dispositions en vigueur en matière de distance de sécurité ou de gestion de l'environnement, alors qu'une loi cadre existe en la matière au Cameroun. À cela, il faut ajouter le fait qu'avec le crise économique de la décennie 90, des zones d'insalubrité se sont multipliées à cause de la désorganisation du système de collecte des ordures dans les villes ; les ouvrages d'assainissement ont été abandonnés pour la plupart et l'entretien de la voirie est resté déficient.

Un progrès significatif a été réalisé dans le cadre du programme national sur la biodiversité financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement, et la mise en œuvre d'autres projets d'envergure cofinancé par nos partenaires et les bénéficiaires des projets. Malgré cette amélioration, beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de valorisation des ressources environnementales et l'assainissement du cadre de vie au Cameroun.

9.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Une gestion efficace de l'environnement au Cameroun doit se situer dans une approche participative et intersectorielle, impliquant les populations, les pouvoirs publics, les partenaires au développement et la société civile. Pour ce faire, deux grandes familles de défis sont à relever:

- Le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières à tous les niveaux, afin de faciliter la compréhension et le respect des règlements, conventions et autres textes nationaux et internationaux en vigueur en matière de gestion de l'environnement,



- La lutte contre la pauvreté est considérée comme un moyen de freiner la surexploitation et la déperdition des ressources naturelles et environnementales,
- La recherche avec les populations, des solutions alternatives de préservation de l'environnement.

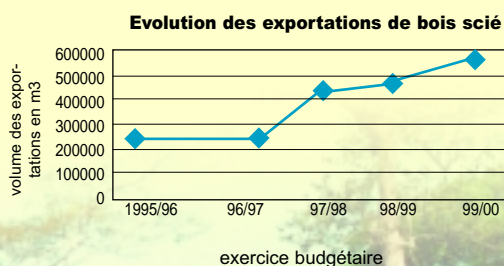
9.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

La gestion de l'environnement est régie au Cameroun par une Loi-Cadre, qui vient en appui à d'autres textes nationaux et conventions internationales. Au delà de la biodiversité, l'agenda camerounais en matière d'environnement inclut la gestion des ressources en eau, des déchets solides et le contrôle de la pollution de l'eau et de l'air. En dehors de cette loi cadre et parmi les textes pris au niveau national, on peut citer:

- L'arrêté conjoint MINEF/MINEFI du 29/04/98 concernant la création du Comité de gestion des revenus fiscaux versés par le Trésor aux collectivités locales,
- Le texte interdisant l'exportation du bois en grumes de la plupart des essences forestières camerounaises, daté de 1999.

Un Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE), avait été élaboré avec l'assistance des partenaires au développement. Ce PNGE prévoit entre autres la protection des sols par l'élaboration des méthodes anti-érosives, avec des volets relatifs à la génération des revenus en milieu forestier par des activités qui seraient en symbiose avec la préservation de l'écosystème.

La conduite de cette amélioration du cadre de gestion de l'environnement nécessite la mobilisation des ressources financières, matérielles, humaines et logistiques. Si des efforts importants sont perceptibles de la part des partenaires du Cameroun, on peut aussi relever la volonté des pouvoirs publics camerounais d'assurer une gestion rationnelle des



Source : MINEFI/DSCN, (2001) Annuaire statistique National - Yaoundé

ressources naturelles, en particulier les ressources forestières et pétrolières.

9.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Les partenaires au développement pourraient apporter une assistance utile dans:

- La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable, par l'appui aux initiatives locales du secteur public élargi au secteur privé,
- La mise en œuvre des synergies entre les interventions des différents bailleurs de fonds et l'aide aux communes pour maîtriser le phénomène d'urbanisation,
- Le renforcement des capacités d'analyse et de suivi de l'état de l'environnement, ainsi que pour la mise en œuvre des conventions internationales en matière de gestion de l'environnement,
- Le renforcement de la coordination des mécanismes institutionnels liés à la gestion de la biodiversité.

9.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible

REDUIRE DE MOITIE D'ICI 2015, LE POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI N'A PAS ACCES DE FAÇON DURABLE A UN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Indicateur : Proportion de la population qui s'approvisionne à des sources d'eau saine pour boire

Indicateur

	1990	2000	2001	2015
Proportion de la population n'ayant pas accès à de l'eau saine pour boire (en %)	58,0*	56,0**	49,5	29

* valeur de 1991

** valeur de 1998

Source: MINEFI/DSCN (1996 et 2002), ECAM I et II.

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
État de l'environnement favorable	Données insuffisantes	
	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

10.1 AMELIORER L'ACCES A L'EAU SAINE: SITUATION ET TENDANCE

Au Cameroun, l'eau potable, traitée et contrôlée ou en provenance d'un forage fait défaut à de nombreux ménages. Dans l'ensemble, en 2001 environ un ménage sur deux consomme une eau dont la salubrité n'est pas garantie; c'est une eau qui provient essentiellement des rivières, des puits et des sources. Cette proportion varie selon le milieu et le niveau de pauvreté des ménages.

Dans les principales villes, sept ménages sur dix en moyenne ont accès à de l'eau potable, alors qu'ils sont à peine trois sur dix à bénéficier de ce liquide dans les zones rurales. Yaoundé est la ville où l'eau potable est la plus disponible, 6% des ménages qui y résident n'ont pas accès à l'eau potable; ils sont 16,3% à Douala. Dans la partie septentrionale du pays, l'intensification de la construction des forages au cours de ces dernières années, a permis d'améliorer la situation; ainsi ils sont un peu plus de 40% à consommer une eau potable dans les trois provinces septentrionales.

De manière générale, l'accessibilité à l'eau potable s'est significativement améliorée au Cameroun depuis 1990. On relève sur le graphique ci-dessous que, la rareté de l'eau potable a reculé de 8 points sur cette période, passant de 58% en 1990, à 50,5% en 2001. Si cette tendance est maintenue, le Cameroun est potentiellement capable d'amener 75% de sa population à accéder à une eau potable dans les 15 prochaines années.

10.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

On a constaté que la disparition des bornes fontaines publiques dans les années de crise économique a développé dans les milieux urbains et mêmes ruraux, un nouveau mode de ravitaillement en eau qu'on appelle points de revente; ce phénomène qui a contribué à améliorer l'accès à l'eau potable dans les centres urbains, a été favorisé par le fait que les ménages qui y recourent ont les moyens de payer leur

consommation, mais ne peuvent payer les frais de branchement et d'installation qui sont très élevés. Pour atteindre l'objectif fixé, trois défis majeurs peuvent être mentionnés, qui portent sur:

- le renforcement des capacités communautaires, par la formation et l'assistance, nécessaires pour rendre les communautés capables de planifier, de gérer et d'entretenir les infrastructures d'eau,
- l'amélioration du niveau des revenus des populations;
- la réforme du secteur : le Gouvernement s'est engagé dans le cadre des réformes économiques, à privatiser la Société Nationale des Eaux qui assure le traitement et la distribution de l'eau potable. Il est attendu des privatisations qu'elles contribuent à améliorer l'offre par le développement, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures.

10.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le processus de mise en œuvre de l'initiative PPTÉ prévoit de réhabiliter et de développer les infrastructures de base. Dans ce cadre, le Gouvernement doit formuler diverses stratégies pour faciliter l'approvisionnement des zones rurales et urbaines en eau saine pour la consommation.

Plusieurs régions du pays, en particulier la partie septentrionale ont connu un développement très rapide des forages à travers des efforts nationaux et la coopération internationale, mais le problème d'accessibilité à l'eau potable comme pour certaines autres infrastructures, se pose sur un double aspect, à savoir physique et financière.

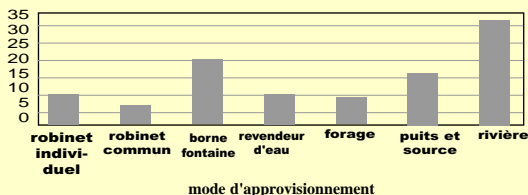
L'accessibilité physique est liée à l'offre qui dépend des pouvoirs publics et des collectivités locales, alors que le revenu des ménages ou leur pouvoir d'achat détermine leur décision du choix du mode d'approvisionnement. Bien qu'il soit nécessaire d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages pour favoriser leur accessibilité à l'eau potable, des actions préalables de réhabilitation, de développement et d'entretien des infrastructures sont nécessaires. La coopération s'est fortement déployée dans le secteur et l'État devrait poursuivre les efforts en cours, notamment à travers l'utilisation des ressources PPTE, renforcée par d'autres mesures d'assainissement des dépenses publiques en cours. Le processus de privatisation en cours de la Société Nationale des Eaux du Cameroun devrait concourir à améliorer la tendance.

10.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPEMENT

Étant donné qu'un camerounais sur deux n'a pas accès à l'eau saine au niveau national, et compte tenu des disparités entre les zones, l'aide au développement devrait se concentrer sur l'amélioration de l'accès à l'eau saine plus spécifiquement dans les zones rurales avec une attention particulière pour :

- La couverture du territoire national en structures d'approvisionnement en eau potable en général, et la diversification et l'intensification des forages et puits aménagés en particulier;
- Le renforcement des capacités nationales au niveau central et local, afin de faciliter la mise en œuvre du programme en cours de réforme du secteur de l'eau qui sera bouclé avec la privatisation de la SNEC;
- Le renforcement des capacités des collectivités locales pour améliorer le niveau d'accès à l'eau saine, notamment dans les zones rurales.

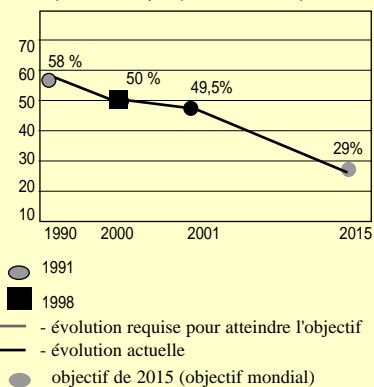
Répartition des ménages camerounais selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson (en %)



Sources: MINEFI/DSCN (1996, 2002), Enquête1 ECAM II

ACCÈS AMÉLIORÉ À L'EAU POTABLE ET SAIN

% personnes n'ayant pas accès à l'eau potable



Source des données : MINEFI/DSCN (1996, 2002)- ECAM I et II

10.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible



AMELIORER SENSIBLEMENT D'ICI 2020, L'HABITAT DES CAMEROUNAIS

Indicateur: proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement ou à la sécurité d'occupation des logements

Indicateur

	1990	2000	2001	2015
Proportion de la population disposant des WC avec chasse d'eau ou des latrines aménagées pour leur lieu d'aisance (en %)			42,8	

Source: MINEFI/DSCN (2002), ECAM II.

Aperçu de la situation

L'objectif sera t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

11.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT: SITUATION ACTUELLE

Comme la plupart des pays en développement, le Cameroun connaît une croissance démographique très forte dans les zones urbaines, en particulier dans les deux grandes métropoles, Douala et Yaoundé: en 2000 les populations étaient déjà estimées à 1,5 et 1,3 millions d'habitants respectivement. Les prévisions démographiques estiment que ces populations sont appelées à doubler d'ici 20 ans.

On constate que la croissance rapide et quelque peu mal contrôlée de l'urbanisation de ces dernières années, ainsi que la crise économique de la dernière décennie, ont eu des conséquences négatives sur les conditions de vie des populations urbaines, notamment en ce qui concerne l'assainissement du cadre de vie, l'accès aux services sociaux de base que sont l'éducation, la santé, l'eau potable, l'habitat et la collecte des ordures.

Il ressort de l'enquête ECAM II, sur les conditions de vie des ménages au Cameroun, qu'en 2001, cinq ménages sur huit sont propriétaires de leur logement, mais une bonne majorité habite dans des conditions très précaires. De plus, l'état de précarité de l'habitat est beaucoup plus marquant en zone rurale, bien qu'il soit une préoccupation plus importante dans les villes.

En effet, bien qu'il soit majoritairement propriétaire de leur logement d'habitation, 23,9% seulement des ménages ont une maison en matériaux définitifs, 49% ont pu revêtir le sol, dont 3% en carreaux et les 46% en ciment. Ils sont à peine 20% à détenir un titre foncier. Très peu de ménages urbains ont accès à un bac à ordures; la majorité se débarrasse de leurs ordures en les jetant dans la nature alors qu'une infime partie a le privilège de les mettre à la disposition des camions de la voirie municipale.

S'agissant des lieux d'aisance, 50,1% des ménages camerounais ne disposent pas de latrines aménagées; c'est en zone

rurale que l'on rencontre les lieux d'aisance les plus précaires; où 64% de ménages ont des latrines non aménagées, et plus de 10% ne disposent pas d'un lieu d'aisance fixe.

11.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

En l'absence d'un dispositif solide de planification au Cameroun, l'urbanisation se poursuit un peu dans l'anarchie et le non respect des règles élémentaires de construction. Toute politique d'amélioration du cadre de vie devrait prendre en compte les axes ci-après:

- améliorer le cadre législatif et réglementaire en précisant les compétences respectives des Délégués du Gouvernement auprès des communautés urbaines, et des autorités élues,
- réinstaurer un service d'hygiène pour renforcer la lutte contre l'insalubrité,
- privilégier l'accès des populations défavorisées aux énergies à combustion complète que sont l'électricité et le gaz domestique.

11.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

La situation ainsi décrite du statut d'occupation du logement, caractérisée par une prédominance des ménages propriétaires dont la plupart ne disposent pas de titre de propriété même dans les grandes métropoles, marque le caractère inapproprié des réponses actuelles au problème d'accès à la propriété foncière. Il s'agit notamment des activités de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) et de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR). Ces sociétés avaient été créées pour appuyer l'action des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la politique nationale d'urbanisation.

De nos jours, la SIC qui pratiquait la formule de location-vente des logements, n'a pas construit de nouveaux logements depuis plusieurs années, et ses activités se résument actuellement à la gestion des logements mis en location simple.

La MAETUR et le CFC quant à eux, par des outils combinés, proposent encore des lotissements et des maisons bâties dont l'acquisition donne droit directement à un titre foncier. Cependant, les revenus bas des travailleurs et le coût élevé de ces offres les rendent inaccessibles aux populations pour lesquelles elles étaient destinées.

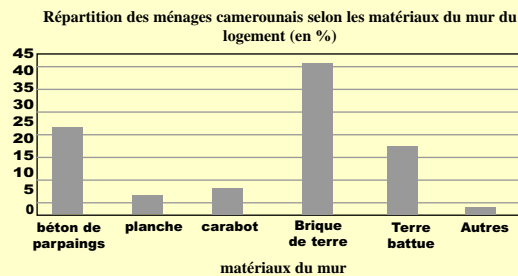
La décentralisation dont le processus est en cours devrait permettre une augmentation de l'efficacité de ces structures et plus particulièrement, l'implication directe des collectivités locales ; et même une meilleure répartition des ressources disponibles au niveau national pour un développement équilibré.

Ces ressources existent, notamment des ressources extérieures dans le cadre de la coopération et de la mise en œuvre de l'initiative PPTÉ; ainsi que des opportunités de mobilisation des ressources budgétaires du fait de la reprise de la croissance économique. Mais pour une gestion rationnelle, des besoins réels de formation ou de recyclage des ressources humaines devraient être satisfaits.

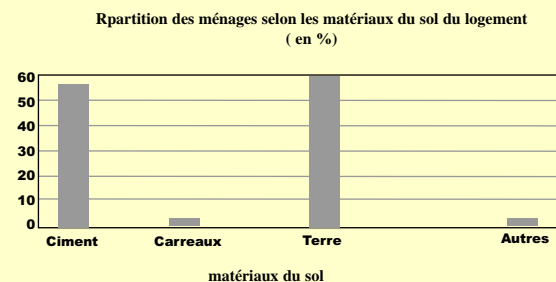
11.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Plusieurs partenaires assistent le Cameroun dans les activités d'assainissement; en plus des actions en cours notamment les projets de mise en place effective de la décentralisation et de réhabilitation des infrastructures urbaines, les actions des partenaires du Cameroun en matière d'amélioration du cadre de vie en général, et de maîtrise du phénomène de développement urbain en particulier devraient porter notamment sur les quatre axes ci-après:

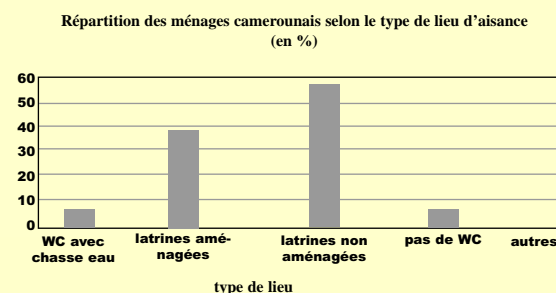
- L'aide aux communes urbaines pour leur permettre de maîtriser l'urbanisation,
- L'appui à la mise en œuvre de la décentralisation, par un transfert aux collectivités locales, des compétences et des moyens financiers; ce qui devrait entre autres faciliter les procédures d'obtention des titres de propriété,
- L'assistance aux autorités camerounaises dans l'élaboration des politiques de planification, de programmation et de budgétisation des investissements Urbains.



Source: MINEFI/DSCN (2002), - Enquête ECAM II



Source: MINEFI/ DSCN (2002), ECAM II



Source: MINEFI/ DSCN (2002), ECAM II

11.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible



Indicateur : Taux de chômage

Indicateurs

	1990	2000	2001	2015
- Taux de chômage à Yaoundé (en %)	30,6*	26,0	21,5	
- Taux de chômage à Douala (en %)	23,6*	22,0	25,6	

* valeur de 1996

Source des données:

- MINEFI/DSCN (2001), Enquête sur les dépenses des ménages à Yaoundé et à Douala
- MINEFI/DSCN (1996 et 2002), ECAM I et II.

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

12.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF: SITUATION ACTUELLE

Au Cameroun, la persistance de la crise économique de la décennie 90, ainsi que les mutations socio-économiques, politiques et technologiques ont fait de la pauvreté un synonyme de précarité, d'absence de garantie et d'insécurité. La dégradation sociale est ainsi passée des cas sociaux isolés et cernables, à un phénomène collectif et global. Ce phénomène a marginalisé des pans entiers de la population, les privant des éléments de base au plan de la santé, de l'éducation, de l'alimentation et surtout de l'opportunité à trouver un emploi.

Ce dernier phénomène s'est amplifié par la réduction des budgets sociaux, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique et la montée de la pratique d'exclusion économique et sociale. Les principales victimes de ce phénomène sont les diplômés de l'enseignement supérieur, les jeunes déscolarisés du milieu urbain et les femmes.

Selon les résultats de l'enquête ECAM II, le chômage touche 7,9% de camerounais en 2001 au sens du BIT, c'est-à-dire des personnes enregistrées comme étant à la recherche d'un emploi, dont 18,9% en zone urbaine et 2,3% en zone rurale. Le chômage élargi aux personnes découragées de trouver un emploi et qui n'en recherchent plus, mais prêtes à travailler si elles en trouvaient un, concerne 17,1% de camerounais dont 32,3% en milieu urbain et 8,6% en zone rurale. Douala et Yaoundé viennent en tête avec 38,2% et 34,5% respectivement. Ces taux sont de 25,6% et 21,5% dans les deux grandes villes respectivement au sens du BIT. La comparaison avec les données de l'enquête ECAM I réalisée en 1996 révèle un recul important du chômage à Yaoundé bien qu'il demeure un phénomène très préoccupant à Douala où il est en hausse.

Cette situation hypothèque l'avenir et constitue un obstacle limitant la portée des performances économiques.

12.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Pendant plusieurs années, les diplômés de l'enseignement supérieur étaient formés suivant les besoins de la Fonction Publique. La crise du chômage s'est aggravée avec la suspension des recrutements par les pouvoirs publics depuis 1987. La valorisation des ressources humaines au Cameroun devrait passer par :

- Une formation ou un recyclage des diplômés de l'enseignement supérieur en vue de faciliter leur intégration dans le circuit de production, notamment dans les domaines stratégiques tels que les télécommunications, l'informatique, ...
- Une facilitation de l'accès aux crédits aux jeunes diplômés en vue de favoriser leur auto-emploi,
- Une coordination des actions des acteurs de la lutte contre la pauvreté (Gouvernement, ONG, Coopération, ...)
- L'adéquation de la formation générale et professionnelle aux besoins du marché du travail.

12.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

Malgré la croissance économique amorcée depuis 1997, les autorités camerounaises sont conscientes de la nécessité de la soutenir par des activités qui favorisent l'accès du grand nombre aux possibilités de trouver un emploi décent et de gagner un revenu.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement considère que la promotion des activités génératrices de revenu, notamment par l'auto-emploi en faveur des couches défavorisées, constitue une réponse appropriée et durable au problème de pauvreté.

En appui à ces initiatives, le Gouvernement, à travers les structures telles que le Fonds National de l'Emploi (FNE), s'est également engagé à mettre en œuvre des programmes de formation et de promotion de l'auto-emploi.

La création depuis le mois d'août 2002 du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, devrait offrir un cadre adéquat pour adapter la formation aux besoins du marché du travail.

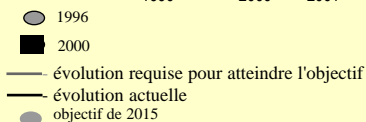
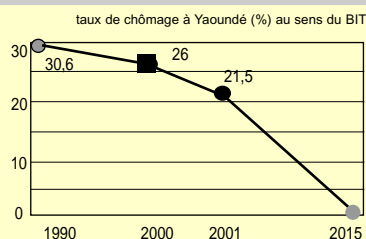
Le soutien financier passe entre autres par la mobilisation des ressources additionnelles escomptées de la mise en œuvre de l'initiative PPTTE, et des financements extérieurs à des conditions concessionnelles qui seront également recherchés pour réaliser des projets à forte intensité de main d'œuvre.

12.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

L'action des partenaires pourrait être menée dans le cadre:

- d'un appui au FNE qui conçoit et réalise des programmes d'insertion des jeunes,
- d'un appui à la création d'un Observatoire national de l'emploi et de la formation pour favoriser une meilleure lisibilité du marché du travail,
- la conception et la réalisation des projets à travers des initiatives communautaires en faveur des partenaires du monde du travail.

GARANTIR UN EMPLOI DÉCENT AUX POPULATIONS

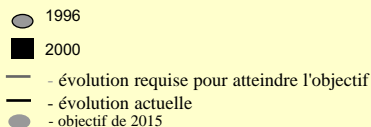
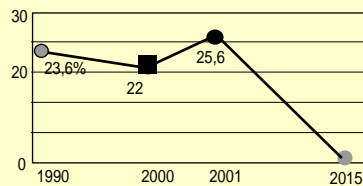


Sources:

- MINEFI/DSCN (2001), Enquête sur les dépenses des ménages à Yaoundé et Douala
- MINEFI/DSCN (1996, 2002), ECAM I, ECAM II

GARANTIR UN EMPLOI DÉCENT AUX POPULATIONS

taux de chômage à Douala (%) au sens du BIT



Sources:

- MINEFI/DSCN (2001), Enquête sur les dépenses des ménages à Yaoundé et Douala
- MINEFI/DSCN (1996, 2002), ECAM I, ECAM II

12.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible



Indicateur : Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments essentiels

Indicateur	Années			
	1990	2000	2001	2015
Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments essentiels	-	-	-	

Aperçu de la situation	
L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement
	Potentiellement
État de l'environnement favorable	Fort
	Moyen
	Faible mais s'améliorant
	Faible
	Données insuffisantes

13.1 ATTEINDRE L'OBJECTIF: SITUATION ACTUELLE

De 1960 à nos jours au Cameroun, des changements importants ont marqué le secteur de la santé en général et plus particulièrement le volet pharmaceutique. Au lendemain de l'indépendance, le pays bénéficiait encore des structures et de l'organisation héritées de la colonisation. Le domaine pharmaceutique était essentiellement marqué par les activités d'approvisionnement en médicaments, consommables médicaux et réactifs de laboratoire. Elles ont été menées successivement par la Pharmacie Centrale d'Approvisionnement (PCA) jusqu'en 1985 et l'Office National Pharmaceutique (ONAPHARM) de 1985 à 1995.

En 1995, des difficultés de gestion ont conduit à la fermeture de l'ONAPHARM; ce qui a favorisé l'expansion du sous-secteur privé à travers la Centrale Ad-Lucem, la multiplication des officines de pharmacie avec une augmentation des distributeurs ainsi que la mise en place de quelques unités de production.

La mise en œuvre effective de la Politique Pharmaceutique Nationale s'est traduite par la création des structures telles que la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels (CENAME), le Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels (SYSNAME) avec ses démembrements que sont les Centres d'Approvisionnement Pharmaceutiques Provinciaux (CAPP) répartis sur toute l'étendue du territoire national. Le SYSNAME permet une couverture des formations sanitaires publiques, confessionnelles et laïques en médicaments essentiels. Il existe des structures privées d'approvisionnement qui assurent le ravitaillement du secteur privé. On dénombre environ 10 établissements privés dont la moitié assure également la production des médicaments.

Pour ce qui est des officines, on constate que pour une population de plus de 15 millions d'habitants en 2001, le Cameroun compte environ 400 officines de pharmacie, soit en moyenne une pharmacie pour plus de 37500 personnes. Ces structures pharmaceutiques restent très inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. Environ 75% de ces officines

sont localisées dans les provinces du Centre et du Littoral dont plus de la moitié à Yaoundé et Douala, alors que les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Nord sont les moins dotées, avec en moyenne plus de 200.000 personnes par unité pharmaceutique. Cette situation rend difficile la réalisation des objectifs si les actions en cours du SYSNAME ne sont pas intensifiées.

13.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

Avec la crise économique de la décennie dernière, l'activité informelle a connu une croissance exponentielle dans le secteur de distribution des produits pharmaceutiques et des analyses médicales. Dans ce contexte, l'atteinte des objectifs sus-mentionnés passe par la réorganisation du secteur à travers:

- le renforcement des mesures de lutte contre l'acquisition, la détention et la vente illicite des produits pharmaceutiques,
- l'organisation d'un système efficace et opérationnel de contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques et des analyses médicales,
- l'harmonisation de l'homologation et de la surveillance des prix des médicaments essentiels sur toute l'étendue du territoire national,
- l'organisation d'un cadre fonctionnel de collaboration entre les différents intervenants du secteur,
- le renforcement des capacités du personnel.

13.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

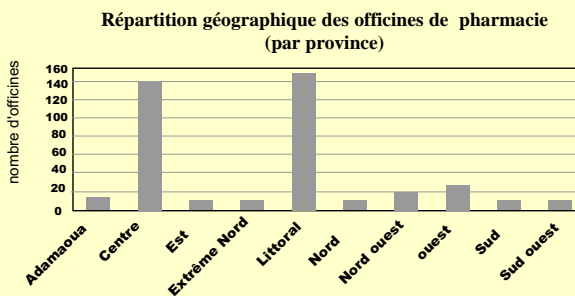
Le Gouvernement camerounais a adopté en l'an 2000, la stratégie de mise en œuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN). Cette Politique a pour objectif d'améliorer l'accessibilité des populations aux médicaments, réactifs et dispositifs médicaux essentiels, avec pour objectifs spécifiques :

- la disponibilité dans toutes les structures sanitaires, des médicaments essentiels, de préférence sous leur forme générique,
- l'assurance de la qualité de toutes les analyses médicales et de tous les produits pharmaceutiques utilisés sur le territoire national,
- la valorisation des ressources thérapeutiques locales connues,
- la couverture d'au moins 25% de la consommation nationale des médicaments essentiels, par la production locale.

Pour ce qui est des ressources, le Cameroun dispose d'un important patrimoine en infrastructures et équipements sanitaires. Dans le domaine pharmaceutique en particulier, il existe un potentiel de connaissances et de ressources thérapeutiques locales connues, qui n'attendent qu'à être valorisées.

Pour atteindre l'objectif de la PPN, en plus des ressources additionnelles qui seront dégagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative PPTE, d'autres actions et mécanismes peuvent être mis en œuvre à travers:

- l'amélioration des interventions publiques, par le biais du budget du Ministère de la Santé,
- l'optimisation des interventions des partenaires intérieurs dans la mobilisation des fonds et leur décaissement effectif,
- la promotion et la coordination des interventions des partenaires extérieurs.



Source :Ordre National des Pharmaciens du Cameroun, Yaoundé, Décembre 2002

13.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

L'appui des partenaires peut être canalisé sur:

- la mise en place de la décentralisation effective dans la gestion des ressources,
- la facilitation de l'accès aux médicaments essentiels génériques à moindre coût,
- le développement de la recherche et de la valorisation des ressources thérapeutiques locales,
- le développement des infrastructures et le renforcement des capacités humaines par la formation et le recyclage du personnel,
- La collecte des données relatives à l'aces aux médicaments essentiels.

13.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible



Indicateur : Nombre de lignes téléphoniques ou de micro-ordinateurs pour 1000 habitants

Indicateur

	1990	2000	2001	2015
Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants		18*		

* valeur de 1998

Source des données:

- MINEFI/DSCN (2000), Annuaire statistique national - 2000

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint ?	Probablement	
	Potentiellement	
	Invraisemblablement	
	Données insuffisantes	
État de l'environnement favorable	Fort	Faible mais s'améliorant
	Moyen	Faible

14.1 VULGARISER L'UTILISATION DES TIC DANS LE SYSTEME EDUCATIF EN GENERAL, ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN PARTICULIER: SITUATION ACTUELLE

L'avènement des TIC devrait entraîner au Cameroun comme dans tous les pays en général, de profondes mutations dans l'exercice de nombreuses activités professionnelles au premier rang desquelles la formation scolaire et universitaire. Cette nouvelle forme d'enseignement constitue présentement un enjeu majeur au plan pédagogique et pourrait servir d'alternative pour la formation de grands effectifs ainsi que pour la formation continue de certains travailleurs.

Étant donné que son développement est étroitement lié à la qualité des infrastructures de télécommunications, on peut déplorer que les capacités nationales restent encore faibles et mal réparties: moins de 2% des camerounais disposent d'une ligne de téléphone fixe à cause des lourdeurs administratives et du coût élevé d'obtention de lignes téléphoniques. Ce qui a favorisé l'expansion depuis ces deux dernières années du téléphone mobile. On peut espérer que la privatisation attendue de l'unique opérateur national du téléphone fixe (CAMTEL) permettra d'améliorer cette situation. Ce qui pourrait être de nature à favoriser l'utilisation des TIC.

14.2 DEFIS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

À l'état actuel au Cameroun, les possibilités offertes par les TIC ne sont pas encore bien intégrées dans la stratégie de formation au sein des institutions à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur). Les difficultés majeures sont d'ordre matériel, technique et culturel:

- difficultés matérielles et financières, dues au fait que très peu de camerounais disposent d'une ligne téléphonique et d'un ordinateur; à titre d'illustration, en 1998, 1,8% seulement de la population camerounaise dispose d'un poste de téléphone, quasi indispensable

actuellement pour accéder à l'Internet, compte tenu de l'état embryonnaire des liaisons spécialisées (via satellite),

- problèmes techniques, dus aux insuffisances et aux défaillances des réseaux de télécommunications, auxquels il convient d'ajouter le statut de monopole de l'opérateur (CAMTEL), sur l'accès au segment spatial; ce qui constitue une source importante d'obstacles pour le développement des TIC au Cameroun,
- la carence d'une culture et d'une politique de maintenance des infrastructures et des équipements, ainsi que de mise à jour des systèmes informatiques et des logiciels constitue également un frein à l'expansion des TIC.

14.3 EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne l'environnement du multimédia, on constate que le cadre institutionnel camerounais reconnaît la possibilité de l'usage des TIC dans le système de formation. La loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur votée en avril 2001 et le Décret Présidentiel N° 2002/02, daté du 08 avril 2002 créant l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) sont les deux principaux textes récents qui balisent quelque peu le cadre juridique et attestent de l'intérêt que les pouvoirs publics accordent au développement des TIC au Cameroun. Cette loi d'avril 2001 encourage les institutions universitaires à utiliser l'enseignement à distance comme mode alternatif de développement de l'enseignement supérieur. L'ANTIC est chargée notamment de mettre les TIC au service de l'éducation et de la recherche par l'intensification de leur usage systématique, de favoriser la formation des enseignants et le développement des infrastructures de communication performantes.

D'autres actions symboliques, mais d'une forte signification ont également matérialisé l'engagement des hautes autorités camerounaises à cette démarche de vulgarisation de l'usage des TIC. Il s'agit de l'inauguration par le couple présidentiel camerounais à la fin de l'année 2001, de centres pilotes multimédia dans deux établissements secondaires de la ville de Yaoundé.

Des dispositions fiscales et tarifaires concourent également à encourager cette initiative:

- en matière fiscale, ce sont des dispositions par lesquelles, le matériel informatique est désormais exonéré des droits de douane aux frontières camerounaises;
- des dispositions tarifaires par lesquelles l'opérateur national du téléphone fixe (CAMTEL), applique des tarifs préférentiels aux liaisons téléphoniques à l'usage de l'Internet.

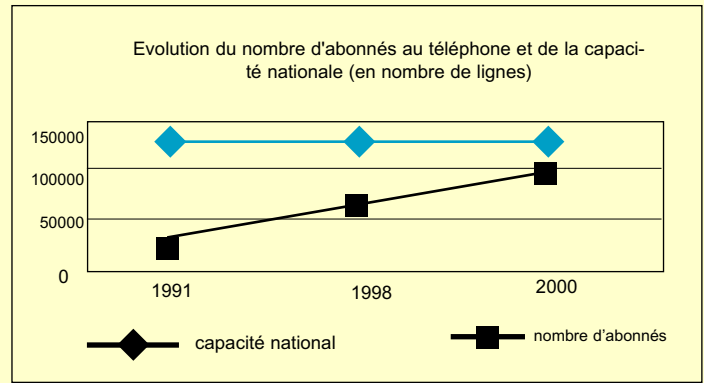
On note également une amélioration des infrastructures, notamment la construction du point d'atterrissage (SAT3) à Douala pour la communication par fibre optique, ainsi que la construction au Cameroun, du centre sous régional de maintenance dans le secteur des télécommunications.

Le domaine des TIC ne peut se développer qu'avec la mobilisation d'importantes ressources pour disposer du matériel et équipements, et pour la formation du personnel. Le secteur public fait des efforts appréciables dans ce sens pour le développement du multimédia dans les établissements scolaires et universitaires. Quant au secteur privé, des gros efforts sont également perceptibles: des distributeurs d'accès à Internet se multiplient dans les villes camerounaises, et des cyber-clubs à but lucratif et non lucratif se créent à un rythme exponentiel.

14.4 PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Compte tenu de la rareté des ressources financières, de la qualité des compétences humaines mobilisables, de la qualité des équipements et même de la complexité du secteur des TIC, les partenaires au développement pourraient apporter une assistance utile pour :

- la coopération et le partenariat à établir pour bénéficier au mieux des apports de structures déjà avancées ou pour partager les efforts à faire (universités étrangères, centres de recherche, ...),
- le renforcement des capacités nationales en ressources humaines par la formation, et des capacités matérielles par la fourniture des équipements performants et adaptés aux besoins,
- le réaménagement des programmes scolaires en vue d'y introduire l'enseignement de l'informatique,
- l'équipement des établissements scolaires en matériel informatique.



Source: MINEFI/DSCN, annuaire statistique du Cameroun - 2000

14.5 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

Éléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités à collecter des statistiques	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et évaluation	Fort	Moyen	Faible



ANNEXE I

EVALUATION DE LA SITUATION :

Capacité de Suivi et d'Évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement

OBJECTIFS/ CIBLES	CAPACITE EXISTANTE POUR:												QUALITE DES ENQUETES INFORMATIQUES						
	COLLECTE DES DONNEES			LE SUIVI STATISTIQUE			STATISTIQUES POUR L'ANALYSE STATISTIQUE			STATISTIQUES POUR L'ELABORATION DES POLITIQUES			SUIVI ET EVALUATION DES PROGRES REALISES			Qualité	Enquêtes	Informations	
PAUVRETE EXTREME	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
VIH/SIDA	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
FALM	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
EAU POTABLE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
EDUCATION PRI-MAIRE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
EGALITE DES SEXES	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
MORTALITE DES MOINS DE 5 ANS	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
SANTE MATERNELLE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
ENVIRONNEMENT	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
PALUDISME	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
HABITAT DECENT	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
EMPLOIS	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
MEDICAMENTS ESSENTIELS	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort
TECHNOLOGIES (TIC)	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort

ANNEXE II

Les domaines de coopération dûment approuvés par le Gouvernement du Cameroun et les Agences des Nations Unies dans le cadre de l'UNDAF (Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement) pour la période 2002/03 - 2007 sont :

- * Politique nationale en matière de Population et Santé/Stratégies/Mise en œuvre ;
- * Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA/Stratégies/Mise en œuvre ;
- * Développement durable ;
- * Politique nationale en matière d'emploi et de l'industrie/Stratégies/Mise en œuvre ;
- * Aspects sociaux du travail ;
- * Politiques d'intégration à l'économie mondiale ;
- * Renforcement des capacités pour l'amélioration de la gestion économique et financière / Gouvernance économique ;
- * Gouvernance démocratique/politique et locale ;
- * Politique nationale en matière de Education Pour Tous (EPT)/Stratégies/mise en œuvre.